

E-LEARNING
PRÉSENTIEL
CLASSE VIRTUELLE



Santé Académie

LES FORMATIONS
QUE LES IDEL MÉRITENT



édito

Philippe Gras

IDEI, principal expert français de la NGAP



Infirmier depuis 2001, j'ai toujours eu conscience que ce métier était une opportunité incroyable de par la diversité d'exercice qu'il offrait.

IDE en structure puis en libéral, j'ai très vite mesuré l'importance de la formation, tant au niveau personnel que professionnel.

C'est en 2012 que j'ai débuté l'aventure de formateur en parallèle de mon activité libérale.

C'est en 2020 que j'ai découvert Santé Académie. Me proposant de tourner la formation NGAP, j'ai vérifié, avant d'accepter, de quel style d'organisme de formation il s'agissait.

Adepte du présentiel, j'ai découvert l'opportunité que le e-learning pouvait représenter pour la majorité des IDEL. Pourquoi cette découverte pour moi ?

Santé Académie proposait de révolutionner le e-learning en produisant des vidéos relevant d'une qualité cinématographique ainsi que des méthodes pédagogiques innovantes, un suivi client de qualité et choix d'experts très judicieux (ça c'est pour moi !).

Leur vision de la formation professionnelle offrait un levier formidable aux IDEL afin de se maintenir en compétence, en acquérir de nouvelles. Le maître mot étant de mettre les ressources

adéquates afin de proposer aux IDEL la formation qu'elles méritent...

Depuis 2020, je participe activement à l'aventure en multipliant les missions plus intéressantes les unes que les autres, dans un seul but : vous apporter des formations toujours plus qualitatives...

Cerise sur le gâteau, nous développons, depuis plus d'un an, le format synchrone (classe virtuelle et formation présentielles). Je suis ravi de reprendre la route pour aller à votre rencontre.

Pour conclure, Santé Académie représente LA solution pour vous accompagner au quotidien grâce à ses nombreuses ressources gratuites (y compris les webinaires que j'ai le plaisir d'animer 2 fois par mois) et l'immense diversité dans les thèmes de formation, avec différents formats.

J'ai une certitude : l'évolution de la profession va s'accélérer dans les prochains mois et la formation est le seul levier nous permettant de prendre ce virage systémique.

Alors, comme j'ai fait confiance à Santé Académie pour mon épanouissement professionnel, faites leur confiance pour vos formations réglementaires et donnez un nouvel élan à votre activité libérale.



L'évolution de la profession va s'accélérer dans les prochains mois et la formation est le seul levier nous permettant de prendre ce virage systémique.



FORMATION

05

Notre approche
pédagogique

07

Modalités
d'inscription

09

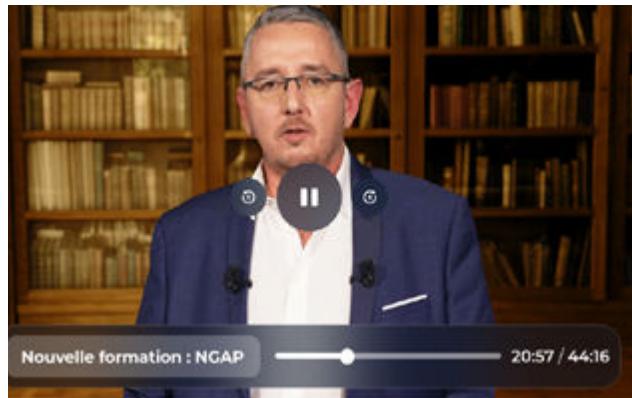
Nos formations

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Des formations 100% vidéos avec des experts renommés

Des contenus pensées avec les meilleures experts

Notre **direction pédagogique** et notre **comité scientifique**, composés de praticiens expérimentés, vous proposent des contenus pointus, en phase avec les **recommandations de la Haute Autorité de Santé et les dernières études scientifiques**. Chaque formation est co-construite avec **un expert reconnu** dans son domaine, pour offrir une expérience d'apprentissage qui s'adapte à vos contraintes. Qu'il s'agisse d'une session en e-learning, en présentiel ou en classe virtuelle, l'objectif est de répondre aux besoins réels des professionnels de santé en tenant compte des défis du quotidien.



Des formats interactifs et variés pour chaque méthode



La science pour la santé
From science to health



Nos formations allient modalités pédagogiques interactives et outils adaptés aux spécificités de chaque mode d'apprentissage :

En e-learning : Mises en situation, quiz interactifs, fiches pratiques et vidéos immersives (mini-séries, docufictions, masterclass) pour ancrer durablement les apprentissages tout en restant flexible.

En présentiel : Des ateliers pratiques, des échanges enrichissants avec des formateurs et des mises en situation réalistes pour un apprentissage en immersion.

En classe virtuelle : Une approche collaborative qui allie la richesse des interactions en direct à la flexibilité du distanciel, avec des séances en petit groupe, des simulations et un suivi personnalisé.



Des formations uniques, de qualité scientifique et pédagogique, adaptée à vos besoins !

Concrètement, nos formations sont pensées autour :

- de **tuto-vidéos** 100 % pratiques pour mieux maîtriser un nouveau produit, un nouvel outil
- de **cas de comptoir concrets** et d'**entretiens** simulés en vidéos pour se projeter face aux patients
- de **cours théoriques** pour consolider les notions de base
- d'**interviews** approfondies pour revenir sur les points saillants
- d'un **espace de discussion**, pour poser toutes vos questions.

Une validation de vos obligations de formations

À l'issue de chaque formation, un certificat de réalisation vous est délivré, qu'il s'agisse d'un parcours en e-learning, en présentiel ou en classe virtuelle. Ce document vous permet de valider vos obligations réglementaires tout en enrichissant vos compétences pour mieux répondre aux besoins des patients.



Des formations certifiées et indépendantes, agréées par des financeurs publics

Santé Académie est un organisme certifié Qualiopi et France Compétences.

Toutes nos formations, qu'elles soient en **e-learning, présentiel ou classe virtuelle**, sont éligibles au financement par l'État et ses organismes partenaires.

Nous garantissons **la qualité, l'indépendance et la transparence** de nos contenus, validés par l'Agence nationale du DPC pour les professionnels de santé.



Et pour chaque sujet, un ou plusieurs **experts référents au niveau national**.

COMMENT S'INSCRIRE À MA FORMATION ?

Chez Santé Académie, nous proposons des **formations entièrement prises en charge**, avec une **inscription simple et rapide**.

Choix de la formation

Retrouvez tous les objectifs pédagogiques, les formateurs, et extraits de la formation **sur la page formation de votre choix**.



Formulaire d'inscription

Directement via le site de **Santé Académie**, remplissez le **formulaire d'inscription** : votre profession, votre email, la date de début de votre formation, etc.



Validation de votre formation

Renseignez votre formation sur votre compte DPC ou envoyez nous votre attestation URSSAF pour que nous réalisions la demande de prise en charge pour vous.



C'est parti !

Pas de frais de dossier et pas d'avance de frais : notre équipe s'occupe de tout ! Vous recevez ensuite votre convocation à la formation !



COMMENT REMPLIR MON OBLIGATION DE FORMATION ?

Chez Santé Académie, nous proposons des formations entièrement **prises en charge, sans avance de frais**, et **sans frais de dossier**, avec une inscription simple et rapide en un clic !

Le financement **FIF-PL**

Le FIF-PL prend en charge les formations des professionnels libéraux, et notamment des infirmières libérales, si ces formations font partie des thèmes prioritaires. **Vous cotisez chaque année au FIF-PL** (peut-être sans le savoir) lorsque vous vous acquittez de la « Cotisation Professionnelle pour la Formation Continue » auprès de l'URSSAF.

Cela vous permet de financer plusieurs actions de formation chaque année.

Pour en savoir plus, contactez-nous ou rapprochez-vous directement du FIF-PL.

L'agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC)

L'ANDPC assure la formation continue des professionnels de santé libéraux, afin de maintenir et d'actualiser les connaissances et d'améliorer les pratiques.

Certaines formations proposées par Santé Académie sont éligibles à un financement total du DPC, et vous n'avez rien à avancer lors de l'inscription. En plus d'être entièrement prise en charge pour le professionnel de santé, une formation DPC peut vous dédommager pour le temps passé à vous former. Pour faire prendre en charge votre formation par le DPC, connectez-vous sur agenceDPC.fr et validez l'inscription grâce à la référence de l'action de la formation choisie.

Financement personnel

Certaines formations ne sont pas prises en charge par le DPC ni par le FIF-PL, comme c'est le cas de la formation Aromathérapie par exemple. Il vous faut alors les financer vous-mêmes. Plusieurs options existent pour limiter les frais :

Déduction du coût de la formation en frais professionnels

Les dépenses engagées pour financer une formation en ligne sont des frais professionnels qui peuvent être en partie déductibles de vos revenus sur votre déclaration d'impôt. Vous pouvez passer l'intégralité du coût de la formation en frais professionnels, et les déduire de vos revenus. Celle-ci est cumulable avec le crédit d'impôts

Toutes les informations concernant les publics, les prises en charge et les Financement sont évolutives en fonction de la publication de nos formations et du budget disponible de chaque professionnel. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

En cas de questions, contactez-nous !
Nous vous accompagnons pour simplifier vos démarches de financement.

bonjour@santeacademie.com

02.22.44.42.11

www.santeacademie.com

FORMATI^{ON}S

Thème	Formation	N° DPC	Durée	Page
NGAP	Les soins infirmiers et leur cotation		9h	14
	Les soins infirmiers et leur cotation Présentiel - Classe Virtuelle		14h	16
	NGAP Perfectionnement		7h	18
BSI	Nouveauté : Le Bilan de Soins Infirmiers (BSI) au service de l'évaluation de la dépendance (TCS)	96952525235	11h	20
	Le BSI comme outil d'évaluation de la dépendance		8h	22
Prescription vaccinale	Le BSI comme outil d'évaluation de la dépendance Présentiel Classe Virtuelle	96952425193 96952425196	11h	24
	La prescription vaccinale dans la pratique infirmière	96952325069	11h	26
PRADO	La prescription vaccinale dans la pratique infirmière Présentiel Classe Virtuelle	96952425177 96952425178	14h	28
	Le PRADO dans le parcours de soins coordonné du patient insuffisant cardiaque	96952425094	12h	30
Plaies chroniques	Le PRADO dans le parcours de soins coordonné du patient insuffisant cardiaque Présentiel Classe Virtuelle	96952425191 96952425192	14h	32
	La prise en charge des plaies chroniques	96952425094	12h	34

Thème	Formation	N° DPC	Durée	Page
Plaies chroniques	La prise en charge des plaies chroniques Présentiel	96952425190	14h	36
RAAC	Soins infirmiers et surveillance des patients en période post-opératoire immédiate : RAAC	96952425112	12h	38
Abord vasculaire	Surveillance des patients sous perfusion par voie veineuse centrale	96952425173	10h	40
Cancers	La douleur aigue chez les patients atteints de cancers	96952425105	9h	42
Oncologie	Surveillance infirmière des patients atteints d'un cancer du sein	96952425109	11h	44
Iatrogénie	Le rôle de l'infirmier dans la iatrogénie médicamenteuse	96952425108	11h	46
Téléconsultation et télésoin	Les bonnes pratiques en téléconsultation et télésoin	96952425114	10h	48
Alzheimer	Dépistage précoce et prise en charge des patients atteints de Alzheimer	96952425111	9h	50
Soins palliatifs	Soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie	96952425160	10h	52
Santé cardiovasculaire	Nouveauté : Rôle infirmier face au risque cardiovasculaire chez la femme (TCS)	96952525236	8h	54
Santé cardiovasculaire	Rôle infirmier face au risque cardiovasculaire chez la femme	96952425107	10h	56
Anticoagulants	Surveillance et suivi des patients souffrant de pathologies cardiaques : Risques liés aux anticoagulants	96952425104	12h	58

Diabète & dyslipidémie	Diabète et dyslipidémies facteurs de risque cardiovasculaire	96952525210	8h	60
Aidant	Orienter, accompagner et prendre en charge l'aidant	96952425110	8h	62
Tabac & Cannabis	Repérage, accompagnement et prise en charge		8h	64
Prescription infirmière	La prescription infirmière		6h	66
Diabète	Les soins infirmiers aux patients diabétiques		9h	68
Cabinet libéral	La gestion du cabinet libéral : développer son activité libérale		7h	70
Stomies	Soins infirmiers et surveillance des patients porteurs de stomies		7h	72
Nutrition	Nutrition entérale et parentérale		9h	74
CPTS	Créer et faire vivre une CPTS		4h	76
BPCO	Pratique infirmière avec le patient insuffisant cardiaque ou BPCOw		7h	78
Psychiatrie	La douleur chez les patients atteints de pathologies psychiatriques		8h	80
Insuffisance rénale	Les soins infirmiers aux personnes atteintes d'une insuffisance rénale		7h	82

Thème	Formation	N° DPC	Durée	Page
Aromathérapie	Initiation à l'aromathérapie		5h	84
Urgence	Pratique infirmière dans les situations d'urgence		6h	86
Hypnose	Sensibilisation à l'hypnose : conversationnelle et l'hypnoanalgésie		7h	88
Sexualité	Aborder la sexualité en consultation		4h	90

NGAP : Les soins infirmiers et leur cotation

9 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement
100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

RÉSUMÉ

La nomenclature est l'objet de **multiples interprétations qui peuvent être lourdes de conséquences en matière de facturation** c'est pourquoi l'infirmier.e libéral.e doit **connaître ses droits et obligations dans le cadre conventionnel**, et s'engage à respecter les tarifs conventionnels et la NGAP pour la facturation des soins qu'il dispensera dans le cadre de cette convention.

Mais dans la pratique quotidienne, cette application de la nomenclature est **un exercice complexe et demande des connaissances spécifiques**.

Cette formation de 9 heures à distance, conçue par un infirmier formateur apportera **des données théoriques et pratiques indispensables pour optimiser l'application de la NGAP** en respectant les règles conventionnelles. La formation est conçue de manière extrêmement modulaire, pour **favoriser la mémorisation des nombreux éléments suivis et faciliter le suivi de la formation**, notamment pour les apprenants aux agendas chargés et morcelés.

Notre méthodologie permet ainsi à chaque infirmier.e d'arrêter et reprendre la formation à n'importe quel moment, selon ce qui est le plus pratique pour lui ou elle, afin de **s'adapter au mieux à son emploi du temps, sans que la progression ne soit perdue ou perturbée**.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre les origines de la NGAP.
- Appliquer les cotations contenues dans la NGAP en fonction des soins prescrits et des règles de facturation (déplacements, dimanche, nuit, cumul des actes, soins liés à la dépendance, MAU, MCI et MIE).
- Maîtriser l'avenant 6 : nouvelles cotations, nouvelles dérogations ou règles, modification de cotations existantes.
- Être autonome dans sa facturation même dans les cas complexes (patients diabétiques, perfusions article 5 Ter ...).
- Évaluer l'impact d'une application erronée de la NGAP (indus, pénalités, impact sur l'économie de la santé).
- Analyser sa pratique en termes de cotation et de facturation.

INTERVENANT



Philippe Gras

IDEI, principal expert français de la NGAP

Philippe Gras, formateur expert en NGAP, est infirmier libéral depuis 2003. Formateur consultant, il est le fondateur de "IDEI conseil". Depuis plusieurs années, il enseigne avec passion, méthode et pédagogie la NGAP pour permettre aux infirmier.e.s libéraux de la maîtriser en douceur et en toute sérénité. Il est le principal expert français de la nomenclature générale des actes professionnels.

Classe virtuelle

Présentiel

NGAP : Les soins infirmiers et leur cotation

14 heures de formation
en présentiel ou
classe virtuelle

Financement
100 % pris en charge
(*sous réserve d'agrément
& de budget disponible*)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue
Déjeuner pris en charge
par Santé Académie

RÉSUMÉ

La **nomenclature** est l'objet de multiples interprétations qui peuvent être lourdes de conséquences en matière de facturation. Dans la pratique quotidienne, l'application de la nomenclature est un exercice complexe et demande des connaissances spécifiques.

Cette formation, conçue par un infirmier formateur expert, apportera des **données théoriques et pratiques** indispensables pour **optimiser l'application de la NGAP** en respectant les règles conventionnelles.

La formation est conçue de manière extrêmement modulaire, pour favoriser la mémorisation des nombreux éléments et faciliter le suivi de la formation.

Les nombreux **exercices** et les **échanges** entre le formateur et les participants permettront d'illustrer toutes les notions abordées.

1 SEMAINE

1 SEMAINE



Scannez-moi
ou cliquez [ici](#)
pour retrouver les dates
des prochaines
CLASSES VIRTUELLES



Scannez-moi
ou cliquez [ici](#)
pour retrouver les dates
des prochaines formations en
PRÉSENTIEL

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre les origines de la NGAP.
- Appliquer les cotations contenues dans la NGAP en fonction des soins prescrits et des règles de facturation (déplacements, dimanche, nuit, cumul des actes, soins liés à la dépendance, MAU, MCI et MIE).
- Maîtriser l'avenant 6 : nouvelles cotations, nouvelles dérogations ou règles, modification de cotations existantes.
- Être autonome dans sa facturation même dans les cas complexes (patients diabétiques, perfusions article 5 Ter ...).
- Évaluer l'impact d'une application erronée de la NGAP (indus, pénalités, impact sur l'économie de la santé).
- Analyser sa pratique en termes de cotation et de facturation.

INTERVENANTS



Philippe Gras

IDELE, principal expert français de la NGAP

Philippe Gras est la référence française de la NGAP infirmière. Formateur consultant, il est le fondateur de «IDELE conseil».



Laurence Gout

IDELE depuis 2009, formatrice NGAP

Laurence Gout est infirmière libérale en Occitanie. Elle est formatrice depuis de nombreuses années sur les thèmes de la Nomenclature et du BSI.



Elodie Manikowski

IDELE depuis 2015, formatrice NGAP

Elodie Manikowski est infirmière libérale à Sorgues (84). Formatrice depuis 2007 dans différents organismes, elle a une forte expérience de la pédagogie.



Simon Boley

IDELE depuis 2016, formateur NGAP

Simon Boley est formateur depuis 2020. Titulaire d'un DU en soins palliatifs et d'un master en sciences de l'éducation et de la formation, il est également intervenant dans le cadre de la consultation infirmière.



Emmanuel Neboit

IDELE depuis 2004, formateur NGAP

Emmanuel Neboit est formateur depuis 2018 dans différents secteurs. Titulaire d'un DU plaies chroniques et cicatrisation, il dispense de nombreuses formations en parallèle de son activité libérale.

NGAP PERFECTIONNEMENT

7 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT
Formation continue

RÉSUMÉ

Cette formation a pour but **d'augmenter l'efficience de la facturation des IDEL** dans le cadre des prises en charge complexes.

Après une explication approfondie des actes du chapitre II de la NGAP, nous reverrons en détails les dispositions générales de la NGAP ayant un impact sur la facturation.

L'étude de **30 cas cliniques complexes permettra de mettre en pratique les apports de cette formation.** Corrections, explications et obligations réglementaires viendront fixer ces connaissances.

La facturation des actes passe également par des obligations réglementaires et administratives qui seront revues en détail.

Enfin, l'étude et la correction d'un cas clinique complexe et évolutif permettra un meilleur ancrage du contenu global.

Cette formation de 7 heures à distance, conçue par un infirmier formateur **apportera des données théoriques et pratiques indispensables pour optimiser l'application de la NGAP** en respectant les règles conventionnelles. La formation est conçue de manière extrêmement modulaire, **pour favoriser la mémorisation des nombreux éléments suivis et faciliter le suivi de la formation**, notamment pour les apprenants aux agendas chargés et morcelés.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Analyser les cotations des actes de soins spécialisés
- Utiliser au quotidien les spécificités des dispositions générales de la NGAP
- Appliquer les cotations inhérentes aux situations de soins rencontrées
- Sécuriser son exercice et sa facturation en maîtrisant les aspects administratifs

INTERVENANT



Philippe Gras

IDEI, principal expert français de la NGAP

Philippe Gras, formateur expert en NGAP, est infirmier libéral depuis 2003. Formateur consultant, il est le fondateur de "IDEI conseil". Depuis plusieurs années, il enseigne avec passion, méthode et pédagogie la NGAP pour permettre aux infirmier.e.s libéraux de la maîtriser en douceur et en toute sérénité. Il est le principal expert français de la nomenclature générale des actes professionnels.

LE BILAN DE SOINS INFIRMIERS : Le BSI au service de l'évaluation de la dépendance (TCS)

Validant l'obligation triennale de DPC

11 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

231,80 €
d'indemnisation DPC
DPC N°969525235

RÉSUMÉ

Mis en place depuis 2020 par le biais de l'Avenant 6 à la Convention Nationale des Infirmiers Libéraux, **le BSI est le nouvel outil d'évaluation des besoins des patients** dans toutes les dimensions : bio, psycho socio, économique et culturelle. Le but étant de valoriser le rôle propre de l'infirmier, inscrit au Code de Santé Publique, qu'il pourra mettre en place au bénéfice d'un patient dépendant. Le BSI permettra à l'IDEL de **proposer une prise en charge holistique personnalisée et évolutive**. Entièrement dématérialisé, il est donc nécessaire de maîtriser toutes les possibilités offertes par le BSI.

Ce programme intégré permet à l'IDEL de **revoir la démarche clinique**, base du BSI, lui permettant ainsi d'établir un bilan de soins infirmiers personnalisé au regard des besoins du patient dépendant et nécessitant une prise en charge dans le cadre du rôle autonome.

Qu'est-ce qu'un TCS ?

Les TCS sont des situations cliniques courtes et concrètes issues de votre pratique.

Leur particularité ? Elles placent le professionnel de santé dans un contexte d'incertitude, où plusieurs réponses peuvent être justifiées.

Objectif : Perfectionner votre raisonnement clinique, comme en situation réelle.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Connaître la procédure dématérialisée du BSI
- Connaître et savoir définir les notions de dépendance et de perte d'autonomie
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Optimiser la coordination et la traçabilité de la prise en charge dans le contexte d'un parcours de vie, de santé, et/ou de soins
- Connaître les principes du raisonnement clinique infirmier qui sous-tend l'élaboration de la démarche de soins infirmier

INTERVENANT



Philippe Gras

IDEI, principal expert français de la NGAP

Philippe Gras, formateur expert en NGAP, est infirmier libéral depuis 2003. Formateur consultant, il est le fondateur de "IDEI conseil". Depuis plusieurs années, il enseigne avec passion, méthode et pédagogie la NGAP pour permettre aux infirmier.e.s libéraux de la maîtriser en douceur et en toute sérénité. Il est le principal expert français de la nomenclature générale des actes professionnels.

LE BILAN DE SOINS INFIRMIERS : Le BSI au service de l'évaluation de la dépendance

Validant l'obligation triennale de DPC

8 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

RÉSUMÉ

La dimension clinique de l'exercice de l'infirmier.e libéral.e est pourvue d'un outil propre : **le Bilan de Soins infirmiers, figurant maintenant dans l'avenant 8.** La mission du bilan de soins infirmiers est **d'évaluer les besoins des patients dans toutes** leurs dimensions : bio, psycho socio, économique et culturelle. Grâce à cette convention, **l'activité des infirmiers se voit valorisée surtout auprès des patients fragiles et vulnérables.** Le rôle autonome de l'infirmier.e, régi par le Code de la Santé Publique, est ainsi pleinement investi. **Le BSI permet d'explorer et d'établir un plan de soins précis, personnalisé prenant en charge le patient de manière holistique** : hygiène, relationnel, éducatif et préventif.

De plus, les infirmier.es libéraux peuvent compter sur de nouveaux actes, et sur la simplification administrative du circuit. Ce programme intégré permet à l'infirmier.e de **comprendre la démarche clinique du BSI, d'être valorisé dans son rôle autonome et de monter en compétences.**

Enfin, cette formation permettra **d'améliorer la facturation et la cotation des soins** en rapport avec la dépendance.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Connaître la procédure dématérialisée du BSI
- Connaître et savoir définir les notions de dépendance et de perte d'autonomie
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Optimiser la coordination et la traçabilité de la prise en charge dans le contexte d'un parcours de vie, de santé, et/ou de soins
- Connaître les principes du raisonnement clinique infirmier qui sous-tend l'élaboration de la démarche de soins infirmier

INTERVENANT



Philippe Gras

IDEI, principal expert français de la NGAP

Philippe Gras, formateur expert en NGAP, est infirmier libéral depuis 2003. Formateur consultant, il est le fondateur de "IDEI conseil". Depuis plusieurs années, il enseigne avec passion, méthode et pédagogie la NGAP pour permettre aux infirmier.e.s libéraux de la maîtriser en douceur et en toute sérénité. Il est le principal expert français de la nomenclature générale des actes professionnels.

Classe virtuelle

Présentiel

LE BSI comme outil d'évaluation de la dépendance

RÉSUMÉ

11 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge (sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

Déjeuner pris en charge par Santé Académoe

266 € d'indemnisation

DPC
DPC N°96952425191 (PRÉSENTIEL)
DPC N°96952425196 (CV)

La dimension clinique de l'exercice de l'infirmière libérale est pourvue d'un outil propre : **le Bilan de soins infirmiers** mis en place par l'avenant 6 et modifié par l'avenant 8. La mission du bilan de soins infirmiers est d'**évaluer les besoins des patients dans toutes leurs dimensions** : bio, psycho socio, économique et culturelle. Grâce à cette convention, **l'activité des infirmiers se voit valorisée** surtout auprès des patients fragiles, vulnérables et dépendants.

Le **rôle autonome de l'infirmière**, régi par le Code de la Santé Publique, est ainsi pleinement investi. Le BSI permet d'explorer et d'**établir un plan de soins précis, personnalisé** prenant en charge le patient de manière holistique : hygiène, relationnel, éducatif et préventif. De plus, les infirmier.es libéraux peuvent compter sur de **nouveaux actes**, et sur la **simplification administrative du circuit**.

Cette formation permet à l'infirmière de **comprendre la démarche clinique du BSI, d'être valorisé dans son rôle autonome et de monter en compétences et également d'établir un bilan de soins infirmiers au plus près des besoins du patient**, grâce aux outils d'évaluation.



Scannez-moi
ou cliquez ici
pour retrouver les dates
des prochaines
CLASSES VIRTUELLES

Scannez-moi
ou cliquez ici
pour retrouver les dates
des prochaines formations en
PRÉSENTIEL

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique
- Connaître la procédure dématérialisée du BSI
- Connaître et savoir définir les notions de dépendance et de perte d'autonomie
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Optimiser la coordination et la traçabilité de la prise en charge dans le contexte d'un parcours de vie, de santé, et/ou de soins
- Connaître les principes du raisonnement clinique infirmier qui sous-tend l'élaboration de la démarche de soins infirmier

INTERVENANTS



Philippe Gras

IDELE, principal expert français de la NGAP

Philippe Gras est la référence française de la NGAP infirmière. Formateur consultant, il est le fondateur de «IDELE conseil».



Laurence Gout

IDELE depuis 2009, formatrice NGAP

Laurence Gout est infirmière libérale en Occitanie. Elle est formatrice depuis de nombreuses années sur les thèmes de la Nomenclature et du BSI.



Elodie Manikowski

IDELE depuis 2015, formatrice NGAP

Elodie Manikowski est infirmière libérale à Sorgues (84). Formatrice depuis 2007 dans différents organismes, elle a une forte expérience de la pédagogie.



Simon Boley

IDELE depuis 2016, formateur NGAP

Simon Boley est formateur depuis 2020. Titulaire d'un DU en soins palliatifs et d'un master en sciences de l'éducation et de la formation, il est également intervenant dans le cadre de la consultation infirmière.



Emmanuel Neboit

IDELE depuis 2004, formateur NGAP

Emmanuel Neboit est formateur depuis 2018 dans différents secteurs. Titulaire d'un DU plaies chroniques et cicatrisation, il dispense de nombreuses formations en parallèle de son activité libérale.

La **PRESCRIPTION VACCINALE** dans la pratique infirmière

Validant l'obligation triennale de DPC

11 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(*sous réserve d'agrément & de budget disponible*)

DPC (+ INDEMNISÉ)
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

209 € d'indemnisation
DPC
DPC N° 96952325069

RÉSUMÉ

L'élargissement de la couverture vaccinale est une priorité de santé publique inscrite notamment dans le plan national de santé publique (PNSP) qui définit les axes prioritaires de la Stratégie nationale de santé du Gouvernement. Dans ce cadre, le ministère de la santé élargit les compétences de l'infirmier, acteur de proximité majeur auprès des patients notamment dans la prise en soin quotidienne à domicile.

Au travers de cette formation, les participants pourront acquérir **une connaissance approfondie des maladies à prévention vaccinale et du calendrier vaccinal**, que ce soit pour la population générale ou pour les professionnels de santé. Une large place sera faite aux recommandations spécifiques liées à chaque vaccination. Ils apprendront également à assurer la traçabilité et la transmission des informations relatives à la vaccination, sans oublier toute l'importance de la pharmacovigilance. Des cas cliniques complèteront la formation en abordant dans un format pratique des sujets tels que la prescription en pratique, l'hésitation vaccinale, les entretiens avec les patients et la reconnaissance des situations complexes nécessitant une orientation vers un médecin.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.
- Connaître les recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective.
- Savoir recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin.

INTERVENANTS



Rémi Kasprzyk

Infirmier libéral – Vice-président de la CPTS Grand Valenciennes

Aujourd’hui infirmier libéral titulaire dans le Nord de la France, Rémi Kasprzyk a auparavant oeuvré comme agent des services hospitaliers en EHPAD puis comme infirmier en soins intensifs en pneumologie. Convaincu du bien-fondé des CPTS et de la nécessité d’améliorer la coordination des soins sur les territoires, il prend la présidence de l’Association des Infirmiers Libéraux du Hainaut (ADILH) en mai 2020 et devient vice-président de la CPTS Grand Valenciennes en mars 2021. Il est également formateur occasionnel pour l’IFMS de Valenciennes, et a notamment été particulièrement investi dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, en tant que coordinateur de centres de consultation, de dépistage et de vaccination.

Dr Alexandre Delobelle

Médecin généraliste

Médecin généraliste et médecin au sein du SDIS Nord, le Dr Alexandre Delobelle est conseiller ordinal titulaire. Il est vice-président de la maison médicale de Valenciennes.



Classe virtuelle

Présentiel

La **PRESCRIPTION VACCINALE** dans la pratique infirmière

Validant l'obligation triennale de DPC

11 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100% pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC (+ INDEMNISÉ)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

418 € d'indemnisation
DPC
DPC N° 96952425177
(PRÉSENTIEL)
DPC N° 96952425178 (CV)

RÉSUMÉ

L'élargissement de la couverture vaccinale est une priorité de santé publique inscrite notamment dans le **plan national de santé publique (PNSP)** qui définit les axes prioritaires de la Stratégie nationale de santé du Gouvernement. Dans ce cadre, le ministère de la santé élargit les compétences de l'infirmier, acteur de proximité majeur auprès des patients notamment dans la prise en soin quotidienne à domicile.

Au travers de cette formation, les participants pourront acquérir **une connaissance approfondie des maladies à prévention vaccinale et du calendrier vaccinal**.

Ils apprendront également à assurer la **tracabilité et la transmission des informations** relatives à la vaccination, sans oublier toute l'importance de la pharmacovigilance.

Des cas cliniques complèteront la formation en abordant dans un format pratique des sujets tels que la prescription en pratique, l'**hésitation vaccinale**, les **entretiens** avec les patients et la **reconnaissance des situations complexes** nécessitant une orientation vers un médecin.

1 SEMAINE

1 SEMAINE

Évaluation initiale des connaissances

Formation continue
Jour 1

Formation continue
Jour 2

Bilan d'acquisition des connaissances

APPORT DE CONNAISSANCES
PARTAGE DE PRATIQUES
EXERCICES ET MISES EN SITUATION



Scannez-moi ou cliquez ici pour retrouver les dates des prochaines **CLASSES VIRTUELLES**



Scannez-moi ou cliquez ici pour retrouver les dates des prochaines formations en **PRÉSENTIEL**

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.
- Connaître les recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective.
- Savoir recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin.

INTERVENANTS



Philippe Gras

IDELE, principal expert français de la NGAP

Philippe Gras est la référence française de la NGAP infirmière. Formateur consultant, il est le fondateur de « IDEL conseil ».

Laurence Gout

IDELE depuis 2009, formatrice NGAP

Laurence Gout est infirmière libérale en Occitanie. Elle est formatrice depuis de nombreuses années sur les thèmes de la Nomenclature et du BSI.



Elodie Manikowski

IDELE depuis 2015, formatrice NGAP

Elodie Manikowski est infirmière libérale à Sorgues (84). Formatrice depuis 2007 dans différents organismes, elle a une forte expérience de la pédagogie.

Simon Boley

IDELE depuis 2016, formateur NGAP

Simon Boley est formateur depuis 2020. Titulaire d'un DU en soins palliatifs et d'un master en sciences de l'éducation et de la formation, il est également intervenant dans le cadre de la consultation infirmière.



Emmanuel Neboit

IDELE depuis 2004, formateur NGAP

Emmanuel Neboit est formateur depuis 2018 dans différents secteurs. Titulaire d'un DU plaies chroniques et cicatrisation, il dispense de nombreuses formations en parallèle de son activité libérale.

LE PRADO dans le parcours de soins coordonné du patient insuffisant cardiaque

RÉSUMÉ

14 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

254,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425153

L'insuffisance cardiaque est un enjeu de santé publique majeur. Elle touche plus de **600 000 personnes en France** et provoque chaque année 150 000 hospitalisations. Chaque jour, ce sont 400 personnes qui en meurent.

Une **mise à jour des connaissances des infirmiers sur la cardiologie** est donc nécessaire pour mieux assurer et organiser les soins à domicile. L'article 5 ter de la NGAP permet par exemple de poursuivre l'action « PRADO CARDIO » auprès des patients insuffisants cardiaques ayant fait une décompensation. L'infirmier, de par **sa place primordiale** dans le **repérage d'une décompensation et son rôle de surveillance et de mise en place de soins éducatifs**, doit **coordonner son action avec les autres professionnels de santé**. Cette action de formation abordera donc le parcours du patient dans son ensemble et les interventions de chaque professionnel de santé pour donner les clés de positionnement et d'actions à mettre en place.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Utiliser le dispositif de retour au domicile PRADO en coordination pluri-professionnelle
- Sécuriser le parcours de soins et améliorer l'efficience de la prise en soin du patient insuffisant cardiaque
- Améliorer l'efficience de la prise en charge des patients souffrant de pathologie cardiaque
- Connaître les différents critères de suivi au domicile d'un patient insuffisant cardiaque
- Identifier les drapeaux rouges et connaître la conduite à tenir en cas d'aggravation des symptômes
- Apprendre à initier et conduire un programme d'éducation thérapeutique du patient dans un parcours coordonné ou un programme d'éducation à la santé

INTERVENANTE



Jeanne Goudmand

IDEI depuis 2013 et spécialiste PRADO

Titulaire du Diplôme Universitaire de Plaies et Cicatrisation de l'Université Claude Bernard à Lyon, Jeanne Goudmand anime depuis 2015 des sessions de formations spécialisées pour les profils infirmiers. Sur la thématique du parcours de soins des patients insuffisants cardiaques ou atteints de BPCO (PRADO), Jeanne Goudmand a formé à ce jour de nombreux IDEI dans toute la France.

Classe virtuelle

Présentiel

LE PRADO dans le parcours de soins coordonné du patient insuffisant cardiaque

RÉSUMÉ

14 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC
FIF-PL

AUTOFINANCEMENT

Formation continue

532 € d'indemnisation
DPC

DPC N° 96952425153

L'insuffisance cardiaque est un enjeu de santé publique majeur. Elle touche plus de **600 000 personnes en France** et provoque chaque année 150 000 hospitalisations. Chaque jour, ce sont 400 personnes qui en meurent.

Une **mise à jour des connaissances des infirmiers sur la cardiologie** est donc nécessaire pour mieux assurer et organiser les soins à domicile. L'article 5 ter de la NGAP permet par exemple de poursuivre l'action « PRADO CARDIO » auprès des patients insuffisants cardiaques ayant fait une décompensation. L'infirmier, de par **sa place primordiale** dans le **repérage d'une décompensation et son rôle de surveillance et de mise en place de soins éducatifs**, doit **coordonner son action avec les autres professionnels de santé**. Cette action de formation abordera donc le parcours du patient dans son ensemble et les interventions de chaque professionnel de santé pour donner les clés de positionnement et d'actions à mettre en place.

1 SEMAINE

1 SEMAINE

Évaluation initiale
des connaissances

Formation continue
Jour 1

Formation continue
Jour 2

Bilan d'acquisition
des connaissances

APPORT DE CONNAISSANCES
PARTAGE DE PRATIQUES
EXERCICES ET MISES EN SITUATION



Scannez-moi
ou cliquez **ici**
pour retrouver les dates
des prochaines
CLASSES VIRTUELLES



Scannez-moi
ou cliquez **ici**
pour retrouver les dates
des prochaines formations en
PRÉSENTIEL

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Utiliser le dispositif de retour au domicile PRADO en coordination pluri-professionnelle
- Sécuriser le parcours de soins et améliorer l'efficience de la prise en soin du patient insuffisant cardiaque
- Améliorer l'efficience de la prise en charge des patients souffrant de pathologie cardiaque
- Connaître les différents critères de suivi au domicile d'un patient insuffisant cardiaque
- Identifier les drapeaux rouges et connaître la conduite à tenir en cas d'aggravation des symptômes
- Apprendre à initier et conduire un programme d'éducation thérapeutique du patient dans un parcours coordonné ou un programme d'éducation à la santé

INTERVENANTS



Jeanne Goudmand

IDEL depuis 2013 et spécialiste PRADO

Titulaire du Diplôme Universitaire de Plaies et Cicatrisation de l'Université Claude Bernard à Lyon, Jeanne Goudmand anime depuis 2015 des sessions de formations spécialisées pour les profils infirmiers. Sur la thématique du parcours de soins des patients insuffisants cardiaques ou atteints de BPCO (PRADO), Jeanne Goudmand a formé à ce jour de nombreux IDEL dans toute la France.



Rémi Kasprzyk

IDEL depuis 2014 - Vice-président de la CPTS Grand Valenciennes

Rémi Kasprzyk est infirmier libéral dans le Nord près de Valenciennes. Formateur expérimenté, il a notamment été particulièrement investi dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, en tant que coordinateur de centres de consultation, de dépistage et de vaccination.

La prise en charge des PLAIES CHRONIQUES

Validant l'obligation triennale de DPC

12 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve
d'agrément & de
budget disponible)

DPC (+ INDEMNISÉ)

FIF-PL

AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

292,60 €
d'indemnisation DPC

DPC N° 96952425094

RÉSUMÉ

Les plaies représentent **une problématique de santé tant sur la qualité de vie des patients que sur le plan économique** au vu du vieillissement de la population et le développement des maladies métaboliques. Dans ce contexte, **les infirmiers ont un rôle majeur dans la prise en charge des plaies**. De l'évaluation de la plaie, son stade, à la prévention des complications en passant par la transmission des informations aux différentes partie-prenantes médicales et paramédicales, ils sont **les interlocuteurs privilégiés, au plus près du soin, et acteurs des protocoles mis en place**.

Cette formation pragmatique, vise **à améliorer la pertinence de l'analyse** de la situation globale du patient pour **favoriser la mise en place de stratégies thérapeutiques** efficaces dans le domaine des plaies. Elle permet **d'analyser ses pratiques grâce aux vignettes cliniques**. Ce programme intégré permet d'optimiser la gestion des risques grâce à **l'analyse des incidents et événements indésirables associés aux soins**. Un focus sera abordé sur **les enjeux de l'innovation dans les soins notamment avec l'utilisation du numérique et du partage de données** de santé permettant une coordination qualitative et experte. Cette formation s'articule autour des recommandations de l'HAS et des sociétés savantes de cicatrisation.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les recommandations de bonnes pratiques en matière de parcours de soin d'un patient atteint d'une pathologie chronique et porteur de plaie chronique
- Identifier le mécanisme physiopathologique d'une plaie, son étiologie et les étapes de la cicatrisation
- Actualiser ses connaissances relatives aux principales plaies chroniques
- Développer ses connaissances sur les différents types de plaies, leur mécanisme de construction, le processus cicatriciel
- Connaître des outils permettant l'analyse global du patient et de sa situation
- Savoir gérer des situations particulières, détecter les complications.
- Identifier les situations défavorables à la cicatrisation
- Évaluer le patient à risque de complication ou de retard de cicatrisation.
- Maîtriser les outils de coordination et de traçabilité des soins prodigues

INTERVENANT

Sébastien Maréchal

IDEL depuis 2004, Expert Plaies & Nouveaux Pansements



Infirmier depuis décembre 2000. Il a démarré sa carrière en réanimation pendant 5 ans puis a créé un premier cabinet en Corse. Puis son deuxième cabinet à Castelsarrasin. Devant des difficultés de prise en charge de plaies, il a décidé en premier lieu de suivre une formation DPC, puis une deuxième pour se diriger vers un DU de l'université Toulouse 3. Il a suivi et validé le complément de formation pour devenir expert en plaies auprès de Dom Cica 31.

En parallèle, il est infirmier clinicien et consultant en prévention auprès de la MSA, où il pratique des consultations infirmières. Il est également à l'origine de la création de la MSP de son village et maintenant co-gérant.

La prise en charge des PLAIES CHRONIQUES

14 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

Déjeuner pris en charge
par Santé Académie

532 € d'indemnisation
DPC

DPC N° 96952425190

RÉSUMÉ

Les plaies représentent **une problématique de santé tant sur la qualité de vie des patients que sur le plan économique** au vu du vieillissement de la population et le développement des maladies métaboliques. Dans ce contexte, **les infirmiers ont un rôle majeur dans la prise en charge des plaies**. De l'évaluation de la plaie, son stade, à la prévention des complications en passant par la transmission des informations aux différentes partie-prenantes médicales et paramédicales, ils sont **les interlocuteurs privilégiés, au plus près du soin, et acteurs des protocoles mis en place**.

Cette formation pragmatique, vise à **améliorer la pertinence de l'analyse** de la situation globale du patient pour **favoriser la mise en place de stratégies thérapeutiques** efficaces dans le domaine des plaies. Elle permet **d'analyser ses pratiques grâce aux vignettes cliniques**. Ce programme intégré permet d'optimiser la gestion des risques grâce à **l'analyse des incidents et événements indésirables associés aux soins**. Un focus sera abordé sur **les enjeux de l'innovation dans les soins notamment avec l'utilisation du numérique et du partage de données** de santé permettant une coordination qualitative et experte. Cette formation s'articule autour des recommandations de l'HAS et des sociétés savantes de cicatrisation.



Scannez-moi
ou cliquez [ici](#)
pour retrouver les dates
des prochaines formations en
PRÉSENTIEL

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les recommandations de bonnes pratiques en matière de parcours de soin d'un patient atteint d'une pathologie chronique et porteur de plaie chronique
- Identifier le mécanisme physiopathologique d'une plaie, son étiologie et les étapes de la cicatrisation
- Actualiser ses connaissances relatives aux principales plaies chroniques
- Développer ses connaissances sur les différents types de plaies, leur mécanisme de construction, le processus cicatriciel
- Connaître des outils permettant l'analyse global du patient et de sa situation
- Savoir gérer des situations particulières, détecter les complications.
- Identifier les situations défavorables à la cicatrisation
- Évaluer le patient à risque de complication ou de retard de cicatrisation.
- Maîtriser les outils de coordination et de traçabilité des soins prodigués

INTERVENANTS



Jeanne Goumand

IDEL depuis 2013, formatrice Plaies

Titulaire du Diplôme Universitaire de Plaies et Cicatrisation de l'Université Claude Bernard à Lyon, Jeanne Goudmand anime depuis 2015 des formations Plaies et Cicatrisation spécialisées pour les profils infirmiers. Elle a également animé des cours et des ateliers pratiques en IFSI et participé au jury d'examens pour les mémoires.



Sébastien Maréchal

IDEL depuis 2004, Expert Plaies & Nouveaux Pansements

Titulaire d'un DU de l'université Toulouse 3, Sébastien est expert en plaies auprès de Dom Cica 31. Il est infirmier clinicien et consultant en prévention auprès de la MSA. Il est à l'origine de la création de la MSP de Castelsarrazin.



Séverine Azria

IDEL depuis 2013, Formatrice Plaies

Séverine Azria est infirmière libérale et spécialisée dans la prise en charge des plaies aigües et complexes. Depuis 2017, elle forme les infirmiers et les aides soignants à la gestion des voies veineuses et des plaies.

Soins infirmiers et surveillance des patients en période post-opératoire immédiate : **RAAC**

Validant l'obligation triennale de DPC

12 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

292,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N°96952425112

RÉSUMÉ

Les sorties d'hospitalisation après chirurgie sont de plus en plus précoces et des dispositifs spécifiques se développent ou apparaissent. **La Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC)** est une approche globale ayant pour objectif principal de favoriser le retour à l'autonomie du patient, le plus précocement possible. Ces nouvelles modalités organisationnelles chirurgicales, centrées sur le patient et reconnaissant ce dernier comme l'acteur principal de sa propre prise en charge, **conduisent à une réduction des complications post opératoires, notamment infectieuses, une durée d'hospitalisation plus courte**, et à une meilleure satisfaction des patients. Elles reposent sur un processus de coordination rigoureux des acteurs hospitaliers et de ville, de la gestion des flux et d'harmonisation des pratiques.

De ce fait, les infirmiers à domicile vont devoir faire face à un afflux de patients en période post opératoire immédiate **impliquant un renforcement de connaissances et de compétences sur des points précis**. Ces nouvelles organisations nécessitent d'envisager le parcours de soins du patient entre la ville et l'hôpital **pour garantir la continuité, l'accessibilité, la qualité, la sécurité et l'efficience de la prise en charge du patient**. Ces nouveaux rôles exigent une mise à jour et un développement des compétences infirmières.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les différentes pathologies permettant l'accès au programme RAAC
- Connaître les différentes étapes de la prise en charge RAAC
- Connaître les principaux risques post-opératoires ainsi que leurs spécificités
- Clarifier le positionnement de l'IDEL dans le parcours de soins RAAC
- Connaitre l'évolution des compétences et de la profession d'IDEL
- Connaître la valorisation et la cotation des nouveaux actes
- Distinguer les bonnes pratiques à appliquer au retour à domicile
- Assurer une prise en charge personnalisée du patient et une continuité des soins de qualité dans le respect des rôles de chacun des intervenants.
- Réduire les complications postopératoires ou équivalentes à la prise en charge conventionnelle
- Assurer une coordination interprofessionnelle de qualité

INTERVENANT



Lionel Cervera
Expert RAAC

Cadre de santé et référent depuis 9 ans sur le RAAC à la clinique des Cèdres, établissement de la région grenobloise, Lionel Cervera a été formé à l'ETP et est titulaire du DU d'expertise judiciaire droit de la santé.

ABORD VASCULAIRE :

Surveillance des patients sous perfusion par voie veineuse centrale

Validant l'obligation triennale de DPC

10 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100% pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

311,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N°96952425173

RÉSUMÉ

En Europe, **un tiers des infections du sang associées aux soins sont liées aux cathéters**. Les cathéters veineux centraux sont de plus en plus fréquents dans le milieu extra-hospitalier, et notamment à domicile. Or il est régulièrement constaté des **retards de prise en charge liés à la difficulté d'assurer un abord vasculaire fiable**, et donc des pertes de chance dans le traitement des patients.

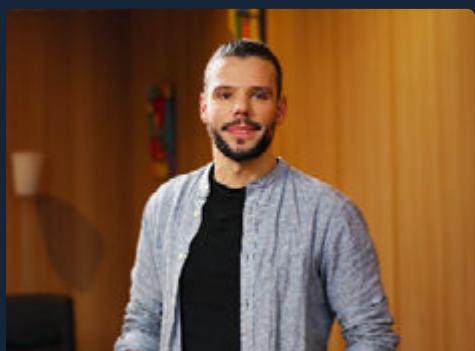
Depuis plusieurs années, des unités d'accès vasculaires voient le jour dans les structures de santé, associant les infirmiers-anesthésistes à leurs activités afin de permettre un parcours de soins plus coordonné. **L'infirmière prend en effet de plus en plus en charge des patients avec voie veineuse centrale**, recevant différents types de traitement comme la chimiothérapie, l'antiothérapie, la nutrition parentérale ou permettant l'accès aux traitements injectables pour les patients au capital veineux réduit.

L'infirmière doit alors être en **capacité d'appliquer scrupuleusement les protocoles et les recommandations de bonnes pratiques** en actualisant sa pratique et ses connaissances. L'utilisation de ces voies nécessitent en effet des **précautions d'hygiène et d'asepsie** car d'importantes complications peuvent survenir. Par ailleurs, la **sécurité des soins** peut être détériorée par manque direct d'information et de formation. **Les professionnels infirmiers doivent donc être formés régulièrement** afin de répondre correctement aux exigences de ces prises en charge.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Posséder les connaissances spécifiques à la surveillance et l'entretien des différents abords veineux centraux
- Assurer la surveillance du dispositif
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques en ce qui concerne la prise en charge du patient porteur d'une VVC ou d'un picc line et savoir les comparer à sa propre pratique, dans son champ d'activité
- Comprendre l'intérêt de l'administration de substances pharmaceutiques et médicamenteuses sur une voie centrale
- Décrire les modalités d'information et d'éducation du patient
- Connaître et maîtriser les conditions d'asepsie et d'hygiène afin de prévenir les infections et maîtriser le risque associé aux soins
- Développer des capacités réflexives sur sa pratique professionnelle et analyser ses comportements par le biais de la vignette clinique
- Connaître les notions d'anatomo physiopathologiques en lien avec les abords veineux
- Définir les différentes voies d'abords, leurs indications et les techniques de pose
- Comprendre les techniques de pose des voies veineuses centrales
- Permettre une harmonisation des pratiques professionnelles
- Développer la notion de gestion des risques liés aux abords vasculaires
- Assurer une traçabilité dans le cadre de la continuité des soins
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang ou aux virus

INTERVENANT



Romain Habrzyk

Infirmier parcours de soins en abord vasculaire

Romain Habrzyk est infirmier coordinateur de parcours au sein d'une Unité d'Accès Vasculaire. Il est diplômé d'un master 2 en «Coordination des Trajectoires de Santé». Son rôle est d'assurer le pilotage des interventions d'équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes. Il contribue également à la mise en œuvre d'organisation adaptative dans un processus coopératif en prenant en considération les nouvelles politiques territoriales. Et ensuite, il intègre la dimension de l'évaluation dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des soins et contribue activement à l'émergence d'un secteur de recherche.

La douleur chez les **PATIENTS ATTEINTS DE CANCERS**

Validant l'obligation triennale de DPC

9 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

216,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425105

RÉSUMÉ

La prise en charge de la douleur aiguë impose sa reconnaissance et son évaluation initiale et en cours de prise en charge par les soignants notamment pour certaines populations présentant une symptomatologie spécifique (enfants, personnes âgées, ou atteintes de cancer, ...) et une adaptation du soin. Outre le risque de chronicisation, une mauvaise prise en charge peut être responsable d'effets secondaires graves ou d'un mésusage médicamenteux, une vigilance toute particulière devant être portée à l'utilisation du paracétamol et des opioïdes. Face à l'arsenal thérapeutique et aux nouvelles thérapies non médicamenteuses, **il est important de recentrer les pratiques et d'aider les professionnels dans une prise en charge graduée en lien avec le territoire et dans le respect des recommandations de bonne pratique.**

Cette formation a pour but de revenir sur des notions importantes (**évaluation de la douleur, évaluation des traitements médicamenteux, et amélioration de la prise en charge des douleurs aiguës**) en insistant sur leurs particularités dans le cadre de l'oncologie.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Réactualiser ses connaissances théoriques et pratiques sur les traitements antalgiques utilisés en le cancer
- Appréhender les traitements médicamenteux utilisés en cancérologie afin de mieux évaluer leur efficacité et effets secondaires
- Connaître les spécificités des douleurs liées au cancer
- Savoir se positionner dans une prise en charge pluridisciplinaire et l'alliance thérapeutique.
- Savoir reconnaître, identifier et évaluer la douleur d'un patient atteint d'un cancer
- Savoir identifier et prévenir les effets indésirables des opioïdes
- Communiquer au sein du réseau dans la cadre de la prise en charge pluridisciplinaire de la douleur.

INTERVENANTE



Nathalie Pettoello

IDEI depuis 1984

Infirmière libérale en milieu rural depuis 1984, Nathalie Pettoello est titulaire de DU de prise en charge de la Douleur et du DU d'Accompagnement et de Soins Palliatifs. Elle est également Présidente du Réseau de Soins Palliatifs et de Gérontologie de la Somme PALPI 80 depuis octobre 2016. Nathalie Pettoello est formatrice depuis 2012, agréée ICPF&PSI et spécialisée dans la prise en charge de la douleur. Elle est l'auteur du Guide de préparation du retour à domicile d'un malade en fin de vie publié chez Sauramps.

ONCOLOGIE : Surveillance infirmière des patients atteints d'un **CANCER DU SEIN**

Validant l'obligation
triennale de DPC

11 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

254,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425109

RÉSUMÉ

En 2018, on estimait à 18,1 millions de personnes diagnostiquées porteuses d'un cancer. Ces dernières décennies, les thérapeutiques ont fortement évolué et ont permis d'augmenter la survie des patients. **La connaissance de la physiopathologie du cancer du sein, des traitements de chimiothérapie conventionnelle, d'immunothérapie et d'anticorps monoclonaux sont essentiels afin de mieux appréhender la surveillance clinique.** À domicile, les infirmiers prennent de plus en plus en charge des patients atteints du cancer du sein.

Cette action permet de **comprendre le parcours personnalisé du patient atteint de cancer du sein et de répondre à leurs besoins** ainsi que des aidants de façon sécuritaire et coordonnée. **Des situations cliniques issues de dossiers de cas réels anonymisés permettront d'analyser les pratiques afin d'améliorer la prise en charge.** Les réflexions porteront sur la clinique, les thérapeutiques, la relation soignant/soigné/famille ainsi que sur des situations éthiques.

L'objectif de cette formation est **d'actualiser ses connaissances sur le cancer du sein, leurs thérapeutiques spécifiques, les soins, les réactions face à l'annonce, et les outils structurant la prise en charge au domicile.**

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Actualiser ses connaissances en oncologie, les enjeux et perspectives de prise en soin
- Connaître les différents traitements avec leurs mécanismes d'action, la prévention et la gestion des effets secondaires
- Comprendre l'impact psychosocial du cancer et savoir quel accompagnement proposer en fonction de leurs besoins
- Comprendre et optimiser la coordination du parcours personnalisé de soins
- Accompagner un patient dans la mobilisation de compétences d'adaptation à la maladie et aux traitements : prévenir, surveiller et gérer les effets indésirables du traitement
- Accompagner le patient dans la mobilisation de compétences d'adaptation à la maladie et aux effets des traitements
- Identifier les points de surveillance post-chimiothérapie pour éviter les complications

INTERVENANTES



Hawa Camara

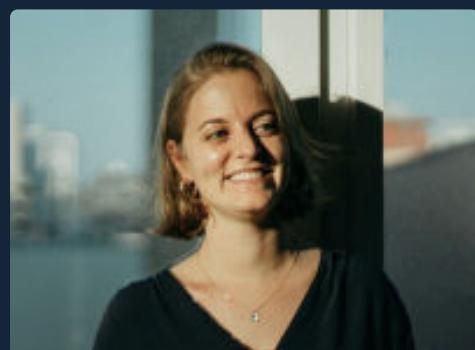
Infirmière clinique, spécialiste en oncologie

Hawa Camara, Infirmière diplômée d'État en hôpital de jour de médecine oncologique adulte dans un Centre de Lutte Contre le Cancer parisien. Elle est également titulaire du Master Sciences Cliniques en Soins Infirmiers (mention pathologies chroniques et dépendance). Elle a également des activités de chargée d'enseignement vacataire (UE Sciences Cliniques) pour les étudiants Infirmiers en Pratique Avancée (Master 2, mention oncologie et oncohématologie).

Pauline Vaflard

Assistante spécialiste dans un Centre de Lutte Contre le Cancer parisien

Pauline Vaflard est en charge de la consultation d'Oncologie Digestive et de Sénologie et praticien en Hôpital de jour et aux Consultations non programmés. Lors de son assistantat, Pauline Vaflard a pu mettre en place un parcours d'annonce IDE et organiser des cours aux IDE de l'HDJ. Elle encadre les internes de l'HDJ et participe au Comité Ethique Centre de Lutte Contre le Cancer parisien. Pauline Vaflard a un parcours de formation diversifié, elle possède un DU de Soins Palliatifs de la Sorbonne, ainsi qu'un DU d'Oncogénétique à Paris Descartes. Elle a publié plusieurs articles et a réalisé une présentation au congrès international EVER en octobre 2018.



Le rôle infirmier dans la IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE

Validant l'obligation triennale de DPC

11 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

254,60 €
d'indemnisation DPC

DPC N° 96952425108

RÉSUMÉ

Le bon usage du médicament -enjeu majeur de santé publique- peut être défini simplement comme l'utilisation du bon médicament, à la bonne dose, pendant la bonne durée et pour le bon patient.

Les accidents liés à un mauvais usage du médicament occasionnent **chaque année 10 000 décès, et plus de 130 000 hospitalisations**, avec une prévalence élevée de personnes âgées, plus vulnérables à ce genre de problématique. Les causes d'incident lié à un médicament (**mauvais dosage, mauvaise prise, non-respect du traitement prescrit, interaction entre plusieurs principes actifs...**) sont multiples et leurs conséquences parfois importantes. Dans 45 à 70 % des cas, ces accidents seraient évitables.

La lutte contre la iatrogénie concerne tous les acteurs qui prescrivent les médicaments, les dispensent ou accompagnent les patients.

Par ailleurs, la convention nationale des infirmiers met l'accent sur le rôle de ces derniers, notamment vis à vis de la prévention, l'éducation et la promotion de la santé. **La surveillance médicamenteuse**, déjà très largement assurée par les infirmiers, **se doit ainsi d'être renforcée et accompagnée par le biais de la formation**. Dans leur pratique quotidienne, les infirmiers sont le plus souvent confrontés au médicament suivants : les antihypertenseurs, les benzodiazépines, les antidiabétiques oraux, les opioïdes, ainsi qu'à la poly-médication du sujet âgé. L'objectif global de cette formation est de **favoriser l'appropriation des bonnes pratiques relatives au bon usage par chaque professionnel concerné, et contribuer à la qualité et à la sécurité des prises en charge**.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Définir le risque iatrogénique
- Identifier les facteurs de risque d'incidents iatrogènes médicamenteux
- Prévenir les événements iatrogènes médicamenteux
- Déterminer les critères de détection d'un événement iatrogène
- Mettre en place de la prévention du risque iatrogène et des indicateurs de suivi.
- Prendre en compte les facteurs de risques d'incidents iatrogènes
- Savoir mettre en pratique ses connaissances sur les traitements
- Utiliser ses connaissances dans le cadre de son rôle d'IDE à domicile dans le cadre de l'éducation du patient.
- Coordonner le risque iatrogénique avec les autres professionnels de santé

INTERVENANTS



Dr Danièle Joyeux

Docteure en pharmacie, experte en formation

Après un parcours en officine, Danièle Joyeux s'est formée par divers diplômes certifiants dans la formation. Elle dispense ainsi à de nombreux professionnels comme les infirmiers, les préparateurs en pharmacie, pharmaciens sa passion pour la pharmacologie.

Vincent Perdereau

IDE, spécialiste du diabète

Infirmier libéral formateur sur la prise en charge du diabète, Vincent Perdereau a validé plusieurs DU dont celui sur la Diabétologie pratique. Vincent Perdereau nous éclaire sur la partie pratique qui concerne les infirmiers libéraux.



Les bonnes pratiques en TÉLÉCONSULTATION & TÉLÉSOIN

Validant l'obligation triaennale de DPC

10 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

235,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425114

RÉSUMÉ

La télésanté désigne l'ensemble des activités exercées entre les professionnels de santé et leur patient via le numérique. Elle regroupe à la fois la télémédecine - pratique médicale à distance entre un patient et un ou plusieurs professionnels de santé, incluant nécessairement un professionnel médical - et le télésoin - pratique de soins à distance entre un patient et un professionnel paramédical ou pharmacien.. Elle permet **d'améliorer l'accès aux soins partout sur le territoire, de diminuer les déplacements inutiles, de désengorger les urgences et d'assurer une meilleure coordination de l'ensemble des professionnels de santé.**

Au sein de la **Convention infirmière, l'avenant 6, puis l'avenant 9**, reconnaissent l'implication des infirmier.es dans la réalisation d'actes de téléconsultation en collaboration avec un médecin, mais également la possibilité aux infirmiers d'effectuer des actes en télésoin (4 types d'actes à ce jour : séance de surveillance clinique et de prévention, accompagnement à la prise médicamenteuse, acte de surveillance et d'observation d'un patient traité par insuline, suivi d'un pansement à distance). De **nouveaux tarifs, applicables aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux** sont entrés en vigueur au 1er janvier 2020 pour la téléconsultation, et l'avenant de juillet 2023 a définit les modalités de réalisation et facturation du télésoin. En perpétuel mouvement, la télésanté pose de nombreuses questions aux professionnels de santé qui la pratiquent. Il est essentiel d'accompagner l'évolution des compétences des professionnels de santé via une meilleure formation.

Ce programme permet aux infirmier.es libéraux de s'approprier les bonnes pratiques autour de la téléconsultation et du télésoin, et de garantir ainsi une qualité et une sécurité maximale dans les prises en charge incluant des actes de télésanté.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Savoir identifier les différentes pratiques de soins à distance : télémédecine, télé expertise, téléconsultation, télésoin
- Connaître et respecter les exigences professionnelles et légales concernant les données de santé
- Connaître et appliquer les mesures de cybersécurité
- Favoriser l'appropriation des bonnes pratiques paramédicales
- Contribuer à la qualité et à la sécurité des prises en charge impliquant des actes de télémédecine
- Connaître et utiliser les outils numériques appropriés de communication en santé
- Identifier la solution la mieux adaptée à sa pratique et à sa patientèle
- Connaître les services socles et les sites de références fiables
- Accompagner la montée en compétences dans les relations à distance avec les patients, les organisations de travail, recueil de données, la synthèse et la coordination entre professionnels
- Pratiquer la télésanté en respectant les recommandations de bonnes pratiques, la législation, la déontologie, éthique et juridique
- S'assurer de la conformité technique et qualitative de son matériel informatique et technique
- Analyser les incidents et évènements indésirables survenus lors d'une activité de télémédecine
- Transmettre informatiquement les informations du patient en toute sécurité
- Analyser des dossiers patients avec une mesure de l'écart entre pratique réelle et recommandée
- Évaluer ses pratiques et mettre en place le suivi des actions d'amélioration

INTERVENANTE



Corinne Antrope

IDEI, spécialisée en santé numérique

Diplômée d'un DU en enseignement pratique pluridisciplinaire de santé connectée, Corinne Antrope est infirmière libérale et formatrice depuis de nombreuses années.

Dépistage précoce et prise en charge des **PATIENTS ATTEINTS D'ALZHEIMER**

Validant l'obligation triennale de DPC

9 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100% pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

216,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425111

RÉSUMÉ

La Maladie d'Alzheimer et les Maladies Apparentées touchent environ 1.2 million de personnes en France (ministère de la santé et des solidarités 2020) dont 225,000 nouveaux cas par an (Fondation Recherche Alzheimer) et le vieillissement global de la population pourrait conduire au **doublement du nombre de malades d'ici 2050**. En tout ce sont 3 millions de personnes touchées si on y ajoute les aidants.

Les évolutions thérapeutiques des 3 prochaines années nous enjoignent à **accentuer le repérage de la maladie d'Alzheimer dans sa phase précoce**. En effet, les indications d'efficacité des traitements semblent s'orienter vers les stades précoce.

La prise en charge efficace de ces malades constitue un véritable enjeu de santé publique puisque la majorité d'entre eux vit aujourd'hui à domicile, avec des conséquences graves sur la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants.

Le diagnostic précoce pour éviter des situations d'errance, le développement de l'éducation thérapeutique selon les recommandations de la HAS, la formation des professionnels sont autant de mesures inscrites dans le plan des maladies neurodégénératives 2015-2019, qui nécessitent d'informer et sensibiliser les soignants au contact de ces malades à domicile.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Acquérir des connaissances sur la Maladie d'Alzheimer et Maladies Apparentées
- Identifier les facteurs de risques modifiables et les facteurs protecteurs
- Savoir repérer des patients à risques
- Savoir utiliser les outils d'évaluation de première intention
- Savoir se positionner au sein de la prise en charge pluridisciplinaire des MND.
- Connaître les examens diagnostics et traitements médicaments.
- Identifier les structures expertes de prises en charge.
- Connaître les spécificités de la prise en charge des patients atteints de troubles cognitifs
- Être capable d'informer les aidants sur la pathologie et les orientés vers les relais adaptés
- Savoir identifier les symptômes, les troubles et les conséquences de la maladie sur la vie quotidienne
- Communiquer le plus efficacement avec un patient atteint de la maladie d'Alzheimer

INTERVENANTE

Martine Niang

Formatrice sur Alzheimer depuis 2013



Martine Niang est Infirmière Diplômée d'État et formatrice spécialisée dans la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées. Après 8 années passées en tant qu'infirmière libérale et 11 années en tant qu'infirmière de prévention en santé, Martine Niang s'est spécialisée sur la maladie d'Alzheimer en 2009, en intégrant en tant qu'infirmière coordinatrice, l'Équipe Mobile Alzheimer d'Eure et Loire / ADMR5, l'une des premières équipes spécialisées Alzheimer dans le cadre du projet pilote «Mesure 6 du Plan Alzheimer 2008-2012».

Depuis 2013, Martine Niang est formatrice sur le thème de la maladie d'Alzheimer et les outils d'accompagnement ainsi que les troubles cognitifs.

SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

Validant l'obligation triennale de DPC

10 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge (sous réserve de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

273,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425160

RÉSUMÉ

Priorité nationale et préoccupation quotidienne de nombreux soignants, l'accompagnement en fin de vie et les soins palliatifs sont au cœur de cette action. Son objectif est de **renforcer les compétences interdisciplinaires des professionnels de santé** dans ces domaines dans une logique d'amélioration continue des soins palliatifs. Les modifications et évolutions légales de ces dernières décennies méritent une revue précise des recommandations destinées à ces prises en charge si spécifiques. D'autant qu'aujourd'hui, le nombre de patients pris en charge par les soins palliatifs s'élève à 100.000 alors que le besoin estimé est 3 fois supérieur à ce chiffre.

Les professionnels accueillant des patients de soins palliatifs devront **maîtriser les recommandations de bonnes pratiques, les protocoles et les outils d'aide à la pratique**. Que ce soit à domicile ou en structures de soins, la prise en charge des patients est pluridisciplinaire et la coordination entre les soignants est essentielle.

Cette formation permet donc de **diffuser les connaissances nécessaires à une approche transversale des soins palliatifs**, aussi bien envers les patients que leur entourage.

Enfin, le dispositif de communication autour des directives anticipées, de la personne de confiance, des LATA, des douleurs et de la souffrance est abordé sous un focus très concret, pluri et interdisciplinaire.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Acquérir des repères et connaissances théoriques concernant la démarche palliative
- Identifier les besoins physiologiques des personnes en fin de vie et savoir mettre en œuvre les soins adaptés
- Évaluer et traiter la douleur
- Reconnaître la souffrance psychique de la personne en fin de vie et de son entourage
- Identifier les fondements d'une communication empathique pour l'accompagner
- Identifier les besoins physiologiques des personnes en fin de vie
- Savoir mettre en œuvre les soins adaptés
- Améliorer la prise en charge des personnes en fin de vie
- Identifier le rôle de chaque professionnel de santé au sein du maillage territorial des soins palliatifs
- Anticiper les besoins matériels, médicaux et légaux du professionnel de santé prenant en charge un patient en fin de vie.
- Savoir aborder les DAP et la prise en charge et aider la personne à les remplir
- Connaître les conditions nécessaires pour une SPCJD, selon la loi
- Analyser des dossiers patients avec une mesure de l'écart entre pratique réelle et recommandée
- Évaluer ses pratiques et mettre en place le suivi des actions d'amélioration

INTERVENANT



Dr Claude Grange

Médecin - Expert en Soins palliatifs

Le Docteur Claude Grange est le fondateur de l'Unité d'Accompagnement et de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier de Houdan et de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du Centre Hospitalier de Dreux. Véritable expert des Soins Palliatifs depuis plus de 30 ans, Claude Grange a notamment été membre du collège des enseignants de la formation universitaire S.P à la SFAP. Il est l'auteur de nombreuses publications : en octobre 1999, il publie «Médecin de l'Inguérissable» paru chez Bayard Editions, puis en 2023, «Le dernier souffle» paru chez Gallimard. Il est aujourd'hui expert soins palliatifs de la fondation Clariane.

Rôle infirmier face au **RISQUE CARDIOVASCULAIRE** chez la femme (TCS)

Validant l'obligation triennale de DPC

8 heures en vidéo sur web & mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

174,80 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952525236

RÉSUMÉ

Les maladies cardiovasculaires restent la deuxième cause de mortalité en France avec plus de 140 000 décès par an. Elles constituent la première cause de décès chez les femmes. Le risque cardiovasculaire est multifactoriel, ouvrant sur de multiples leviers de prévention sur les déterminants modifiables. Cela concerne le mode de vie, les facteurs de risque métaboliques associés et les facteurs personnels. L'infirmier à domicile est un acteur de soin de proximité et souvent le premier maillon du parcours de soin. Son approche globale du patient et l'analyse personnalisée du risque lui permet de personnaliser les modalités de stratégie thérapeutique dans une collaboration pluriprofessionnelles de proximité. Cependant, une attention particulière est portée au risque cardiovasculaire des femmes suite à des signaux d'évolution défavorable sur le risque d'infarctus du myocarde et d'AVC chez les femmes jeunes. En effet, alors que l'incidence de l'hospitalisation des hommes pour infarctus du myocarde s'est fortement réduite en quelques années, celle des femmes a progressé. L'observatoire du cœur des français dans son étude de 2023 évoque deux principales raisons: la dégradation de l'hygiène de vie des femmes depuis plusieurs années ainsi que la méconnaissance des symptômes spécifiques de la pathologie cardiaque au féminin notamment les nausées, l'essoufflement ou l'asthénie.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Identifier dans chaque situation les facteurs de risques
- Proposer un plan de soin personnalisé en collaboration avec le médecin traitant et/ou le cardiologue
- Répondre de manière pluri-professionnelles aux questions d'éducation en santé dans le cadre de la prévention des risques cardio-vasculaires chez la femme
- Exposer les approches pluri-professionnelles innovantes notamment dans les maisons de santé
- Définir les contours de l'approche de l'IPA dans le parcours de soin

INTERVENANTS



Arnaud Chambrette

Infirmier IPA

Arnaud Chambrette est un infirmier IPA mention pathologies chroniques stabilisées. Fort de plus de 10 ans d'expérience en tant qu'infirmier en service d'accueil d'urgences (SAU) et SAMU, il exerce dans le service des consultations et explorations cardiaques depuis 2016 au CH d'Auxerre.

Aurélie Régis

IPA libérale

Aurélie Régis est infirmière diplômée d'Etat (2003). Elle a exercé en établissement sanitaire puis s'est installée en pratique libérale. Après avoir exercé 3 ans, en tant qu'infirmière coordinatrice d'appui au Groupe d'intervention Protection Prévention (GIPS) à Tonnerre (89), elle entreprend une formation d'infirmière en pratique avancée mention «pathologies chroniques stabilisées».

Elle exerce en tant qu'IPA libérale depuis 2023.



Jérémy Duplouich

Coach sportif diplômé d'une licence STAPS

Jérémy Duplouich est coach sportif diplômé d'une licence STAPS mention Activité Physique Adaptée (APA). Il crée et anime des séances d'activités physiques adaptées individuelles ou en small-group selon les objectifs, les besoins et le niveau de le but de promouvoir un mode de vie sain. Il a également une expérience auprès de public handicapés (troubles autistiques, foot-fauteuil).



Marie-Laure Desaissement

Diététicienne libérale

Marie-Laure Desaissement est diététicienne libérale installée depuis 1999 dans le 91. Elle a une approche diététique basée sur la philosophie du G.R.O.S. (Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids). L'approche diététique est renforcée par une prise en charge psycho-émotionnelle.



Dr Emeline Noirot

Médecin cardiologue

Le Dr Emeline Noirot est médecin cardiologue (2017). Elle exerce en activité libérale rattachée à l'hôpital d'Auxerre. Elle a complété sa formation de cardiologie en 2022 avec un DUE en Micronutrition, Alimentation, Prévention et Santé (MAPS).

Rôle infirmier face au **RISQUE CARDIOVASCULAIRE** chez la femme

**Validant l'obligation
triennale de DPC**

10 heures en vidéo
sur web & mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

235,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425107

RÉSUMÉ

Les maladies cardiovasculaires restent la deuxième cause de mortalité en France avec plus de 140 000 décès par an. Elles constituent la première cause de décès chez les femmes. Le risque cardiovasculaire est multifactoriel, ouvrant sur de multiples leviers de prévention sur les déterminants modifiables. Cela concerne le mode de vie, les facteurs de risque métaboliques associés et les facteurs personnels. L'infirmier à domicile est un acteur de soin de proximité et souvent le premier maillon du parcours de soin. Son approche globale du patient et l'analyse personnalisée du risque lui permet de personnaliser les modalités de stratégie thérapeutique dans une collaboration pluriprofessionnelles de proximité. Cependant, une attention particulière est portée au risque cardiovasculaire des femmes suite à des signaux d'évolution défavorable sur le risque d'infarctus du myocarde et d'AVC chez les femmes jeunes. En effet, alors que l'incidence de l'hospitalisation des hommes pour infarctus du myocarde s'est fortement réduite en quelques années, celle des femmes a progressé. L'observatoire du cœur des français dans son étude de 2023 évoque deux principales raisons: la dégradation de l'hygiène de vie des femmes depuis plusieurs années ainsi que la méconnaissance des symptômes spécifiques de la pathologie cardiaque au féminin notamment les nausées, l'essoufflement ou l'asthénie.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Identifier dans chaque situation les facteurs de risques
- Proposer un plan de soin personnalisé en collaboration avec le médecin traitant et/ou le cardiologue
- Répondre de manière pluri-professionnelles aux questions d'éducation en santé dans le cadre de la prévention des risques cardio-vasculaires chez la femme
- Exposer les approches pluri-professionnelles innovantes notamment dans les maisons de santé
- Définir les contours de l'approche de l'IPA dans le parcours de soin

INTERVENANTS



Arnaud Chambrette

Infirmier IPA

Arnaud Chambrette est un infirmier IPA mention pathologies chroniques stabilisées. Fort de plus de 10 ans d'expérience en tant qu'infirmier en service d'accueil d'urgences (SAU) et SAMU, il exerce dans le service des consultations et explorations cardiaques depuis 2016 au CH d'Auxerre.

Aurélie Régis

IPA libérale

Aurélie Régis est infirmière diplômée d'Etat (2003). Elle a exercé en établissement sanitaire puis s'est installée en pratique libérale. Après avoir exercé 3 ans, en tant qu'infirmière coordinatrice d'appui au Groupe d'intervention Protection Prévention (GIPS) à Tonnerre (89), elle entreprend une formation d'infirmière en pratique avancée mention «pathologies chroniques stabilisées».

Elle exerce en tant qu'IPA libérale depuis 2023.



Jérémie Duplouich

Coach sportif diplômé d'une licence STAPS

Jérémie Duplouich est coach sportif diplômé d'une licence STAPS mention Activité Physique Adaptée (APA). Il crée et anime des séances d'activités physiques adaptées individuelles ou en small-group selon les objectifs, les besoins et le niveau de le but de promouvoir un mode de vie sain. Il a également une expérience auprès de public handicapés (troubles autistiques, foot-fauteuil).



Marie-Laure Desaissement

Diététicienne libérale

Marie-Laure Desaissement est diététicienne libérale installée depuis 1999 dans le 91. Elle a une approche diététique basée sur la philosophie du G.R.O.S. (Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids). L'approche diététique est renforcée par une prise en charge psycho-émotionnelle.



Dr Emeline Noirot

Médecin cardiologue

Le Dr Emeline Noirot est médecin cardiologue (2017). Elle exerce en activité libérale rattachée à l'hôpital d'Auxerre. Elle a complété sa formation de cardiologie en 2022 avec un DUE en Micronutrition, Alimentation, Prévention et Santé (MAPS).

Surveillance et suivi des patients souffrant de pathologies cardiaques **RISQUE LIÉS AUX ANTICOAGULANTS**

Validant l'obligation triennale de DPC

12 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation en programme intégré

292,60 €
d'indemnisation DPC
DPC N° 96952425104

RÉSUMÉ

Les maladies cardiovasculaires (Infarctus, insuffisance cardiaque, maladie coronarienne, hypertension artérielle, trouble du rythme, risque thrombo-embolique) se situent en France au **2ème rang des causes de mortalité après les tumeurs** (Ministère de la Santé, 2023), avec environ **140 000 morts par an**.

Ces pathologies nécessitent souvent **la prise d'anticoagulants, des médicaments associés à des risques particuliers** : accidents hémorragiques au premier rang des accidents iatrogènes et responsables de nombreuses hospitalisations, nouveaux anticoagulants oraux associés à moins de risques, mais pour lesquels nous ne disposons pas toujours d'antidote.

La **prévention des risques liés aux anticoagulants et la prise en charge des patients** souffrant de pathologies cardiovasculaires constituent un enjeu de Santé Publique inscrit dans la stratégie nationale de Santé Publique 2018-2022.

La **place de l'infirmier** est primordiale, son rôle est multiple. Toutes les dimensions des soins infirmiers sont sollicitées : le dépistage des risques d'apparition d'une pathologie cardiaque ; ou de son aggravation, **l'éducation** (en santé ou thérapeutique), et **la prévention**.

De plus, afin de sécuriser le parcours du patient, l'infirmière travaille en **coordination** avec différents professionnels de santé assurant ainsi la traçabilité, garant d'une qualité de soins.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les principales pathologies cardio-vasculaires dont celles nécessitant la prise d'un anticoagulant
- Améliorer l'efficience de la prise en charge des patients souffrant de pathologies cardiaques
- Surveiller des patients sous héparine, AVK, AOD en collaboration avec le médecin référent
- Développer une démarche clinique de surveillance des personnes souffrant de pathologies cardiaques et assurer une traçabilité permettant une coordination interdisciplinaire
- Eduquer le patient à l'auto-surveillance de la survenue des signes d'alerte hémorragiques lui permettant d'agir et d'alerter
- Sécuriser les parcours de soins

INTERVENANTES



Valérie Desilles

IDE du CHU de Rennes

IDE du CHU de Rennes spécialisée en éducation thérapeutique des patients sous anti-coagulants sur des pathologies pneumo et cardio. Valérie a formé plus de 200 patients à l'ETP Antico.



Nolwen Pattier

IDE du CHU de Rennes

IDE du CHU de Rennes. Elle travaille avec Valérie Desilles et animent ensemble une formation reconnue sur les AVK.

DIABÈTE ET DYSPLIDÉMIES FACTEURS DE RISQUE CARDIOVASCULAIRE : le rôle de l'IDEL

Validant l'obligation
triennale deDPC

8 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

171 € d'indemnisation
DPC
DPC N°96952425173

RÉSUMÉ

Le **diabète et les dyslipidémies** sont au cœur de la prise en charge des **facteurs de risque cardiovasculaires**, représentant un **enjeu majeur de santé publique**. Avec une prévalence croissante dans la population générale, ces deux pathologies affectent des millions de patients et sont directement liées à des **complications graves impactant directement la morbi-mortalité des patients**. Dans cette lutte, les infirmier.e.s jouent un rôle majeur. En effet, les patients diabétiques et dyslipidémiques ont besoin d'un accompagnement afin d'assurer l'observance dans leur prise en charge globale.

Cette formation a pour but de vous fournir des **outils pratiques et actualisés** pour renforcer votre rôle clé dans la **prévention des risques cardiovasculaires**.

Elle abordera, de manière complète, les différents aspects **de la prévention, du dépistage, du diagnostic et des stratégies thérapeutiques de ces deux facteurs de risque**.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Participer au repérage précoce des dyslipidémies et du diabète
- Assurer le lien entre le patient et les professionnels médicaux
- Proposer un suivi optimal du patient afin de prévenir la survenue des complications cardiovasculaires
- Informer et conseiller les mesures hygiéno-diététiques favorables à la fois à la prévention primaire et secondaire
- Connaître les outils d'aide à la décision partagée et les réseaux pluri-professionnels à disposition
- Prendre en compte l'impact de ces deux facteurs de risque cardiovasculaire sur la vie quotidienne du patient et mettre en place des objectifs personnalisés

INTERVENANTS



Dr Anne Pailliez **Médecin généraliste**

Dr Anne Pailliez est médecin généraliste (2017) installée depuis 2018 en tant que praticien libéral en région parisienne. Elle a une importante patientèle pédiatrique.

Dr Martial Jardel **Médecin généraliste**

Médecin généraliste installé dans le nord de la Haute Vienne.

Co-fondateur de Médecins Solidaires.



Dr Nana Tchana **Médecin généraliste, spécialisée en urgences, soins palliatifs et pédiatrie**

Chef de Clinique à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et exerce en parallèle en cabinet libéral à Paris et Conflans-Sainte-Honorine. Elle est également médecin régulier chez SOS Médecins

Dr Philippe Minighetti **Spécialisé en oncologie et soins de support**

Dr Minighetti est spécialisé en oncologie et soins de support.

Il forme les officinaux depuis de nombreuses années sur le sujet.



Le reste des intervenants pour cette formation est à retrouver sur la page associée Santé Aca

Orienter, accompagner et prendre en charge **L'AIDANT**

RÉSUMÉ

8 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

DPC
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

171 € d'indemnisation
DPC
DPC N° 96952425110

En France, **près de dix millions de personnes endosSENT le rôle d'aidant**, parfois pour leur famille, parfois pour leur parent. Depuis 2010, des associations se sont multipliées, une journée nationale de l'aidant a même été créée le 6 octobre. Elle permet de promouvoir les outils, les actions et les répits pour les aidants. Divers plans nationaux ainsi que l'HAS ont émis des recommandations en direction des aidants de patients atteints de maladies chroniques, de personnes étant âgées ou handicapées. La population vieillissant, les personnes se fragilisent et deviennent ainsi vulnérables, **prendre soin de ceux qui les accompagnent permet de préserver la qualité de vie de chacun**. Les professions médicales et paramédicales ont **un rôle important dans la prévention de l'épuisement, dans son repérage, car on estime que près de la moitié des aidants développe une maladie chronique liée au stress et à l'épuisement**. Dans ce contexte, la prise en charge des aidants se conçoit dans une approche holistique comportant la prévention par le repérage de l'épuisement, l'éducation thérapeutique, le soutien et l'accompagnement.

Cette formation permet de **connaître les aides multidimensionnelles organisées, formalisées et coordonnées à chaque situation d'aidant**. Elle cible le repérage des risques d'épuisement et permet de recenser les interventions possibles contribuant à l'équilibre de vie et de santé de l'aidant. Une présentation de structures telles que les plateformes de répit, les associations, les aides sociales (allocations, congés), et de la coordination médico-sociale permettront **l'illustration concrète des actions à mener auprès des aidants**.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les données épidémiologiques concernant les aidants
- Connaître les évolutions récentes sur la reconnaissance des aidants et toutes les recommandations actuelles
- Connaître les spécificités de l'accompagnement d'enfants, d'un adulte, d'un parent
- Différencier les différents types d'aidant
- Repérer un proche aidant en souffrance, présentant des troubles et des symptômes
- Effectuer la traçabilité le recueil de données, les actions et l'évaluation dans un outil pluriprofessionnel
- Identifier avec l'aidant les difficultés des actes de la vie quotidienne menant à l'épuisement
- Identifier les difficultés et les freins des aidants en fonction des situations
- Identifier les signes précoces d'épuisement des aidants ou de rupture de suivi médical.
- Impliquer et coordonner tous les acteurs de proximité

INTERVENANTE



Frédérique Quinio

IDEI

Frédérique Quinio est Infirmière diplômée d'état, formatrice aguerrie en éducation thérapeutique du patient, et du parcours de santé du patient et des aidants. Frédérique Quinio est responsable pédagogique et formatrice à l'Université de médecine de Nantes sur le niveau 1 d'ETP. Elle forme également sur divers DU d'éducation thérapeutique et en formation initiale infirmière. Frédérique Quinio a été auprès des aidants à domicile lors de la prise en soins de personnes âgées dépendantes pour les SSIAD.

TABAC & CANNABIS : **repérage,** **accompagnement** **et prise en charge**

RÉSUMÉ

8 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

Le tabac et l'alcool sont les deux premières causes de mortalité évitable en France en 2021. La consommation de tabac est l'un des déterminants majeurs en santé. Chaque année, 75 000 décès sont dus au tabac. En ce qui concerne les substances illicites, le nombre d'usagers réguliers de cannabis est estimé à 1.5 million dont 900 000 usagers quotidiens. La poly-addiction, simultanée ou successivement, est très répandue, générant une complexité des prises en charge.

Depuis la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, **les professionnels de santé peuvent prescrire les traitements nicotiniques de substitution** : médecins, sages-femmes, les médecins du travail, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes.

Les professionnels de santé en ville sont au plus près de la population au quotidien, et donc **des acteurs privilégiés pour repérer des personnes en situation d'addictions, intervenir auprès d'elles et/ou les orienter.**

Depuis le 1er janvier 2019, les traitements de substitution nicotinique sont remboursés sur prescription à 65 % par l'Assurance Maladie et pour le reste par la mutuelle (sans avance de frais).

La prise en charge des addictions des patients est un enjeux de santé publique et de réduction des Inégalités Sociales de Santé.

Cette formation propose **une actualisation des connaissances et l'acquisition d'un savoir-faire/savoir être avec le patient dépendant au tabac et/ou cannabis**, pour l'accompagner dans une démarche de changement, de réduction des risques, d'arrêt temporaire ou définitif dans son parcours de soin.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Identifier les représentations des professionnels liées à la consommation de tabac-cannabis-Alcool
- Comprendre son rôle de professionnel de santé, dans la prévention des conduites addictives Tabac-Cannabis
- Faire le point sur ses connaissances de la problématique addictive
- Situer la problématique addictive et le risque tabac-cannabis pour le patient
- Utiliser des outils de repérage et d'évaluation standardisés
- Connaître les bénéfices de la réduction ou de l'arrêt des consommations, en tenant compte du stade de maturation du patient
- Transmettre une information brève, claire et motivationnelle pour réduire les risques, pour le patient
- Prendre en charge le patient dépendant au tabac-cannabis et prescrire un traitement de substitution nicotinique adapté à sa dépendance
- Orienter le patient vers une réseau d'addictologie-tabacologie sur le territoire

INTERVENANTE



Laëtitia Beaufils-Ferronnière **Infirmière Addictologue**

Infirmière Addictologue, est titulaire du DIU Addictions et Société et formée à l'entretien motivationnel niveau 2. Elle assure des consultations d'addictologie depuis 2008 et est également co-responsable de la Commission Addictions du Réseau Sécurité Naissance des Pays de la Loire depuis 2011. Depuis 2016, elle anime des sessions de formation spécialisée dans le champ de l'addictologie, la maternité et les inégalités sociales de santé.

LA PRESCRIPTION INFIRMIÈRE

6 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement
FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

RÉSUMÉ

La prescription infirmière s'étend au fil des années, elle **a pour objectif une réduction des dépenses mais également une amélioration de la pertinence des soins**. Les infirmier.e.s peuvent ainsi prescrire des dispositifs médicaux dès qu'ils sont inscrits à la liste des produits et prestations remboursables (LPPR) et sous certaines conditions. L'infirmier.e agit dans la cadre du décret n° 2007-551 du 13 avril 2007 et conformément à l'arrêté du 20 mars 2012, mais également avec la dernière loi de santé (loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019) a élargi une nouvelle fois cette compétence et responsabilité, il convient donc de **maîtriser son environnement législatif et conventionnel**.

Cette formation permet aux infirmier.e.s **d'optimiser ce droit à la prescription infirmière afin de mieux appréhender ce rôle**. C'est une responsabilité nouvelle tant dans sa forme réglementée que sur son impact sur la qualité des pratiques professionnelles.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Prescrire des dispositifs médicaux en respectant les règles de bonnes pratiques et les référentiels associés
- Savoir renouveler la prescription de médicaments contraceptifs oraux selon les dispositifs et des modalités requises
- Prescrire les traitements substitutifs nicotiniques aux patients en permettant l'accès au forfait d'aide au sevrage tabagique de l'assurance maladie
- Évaluer la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins
- Informer le patient de sa prescription de manière précise
- Respecter les principes de la prescription notamment en matière de mise en lien efficacité/coût
- Incrire sa pratique dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de la gestion des risques

INTERVENANT



Rémi Kasprzyk
IDEI spécialiste du développement
du réseau Ville-Hôpital

Infirmier libéral depuis 13 ans, Rémi Kasprzyk est vice président à la CPTS du grand Valenciennes. Il est également président de l'ADILH (associations des infirmiers libéraux du Hainaut).

Les soins infirmiers aux **PATIENTS** **DIABÉTIQUES**

RÉSUMÉ

9 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100 % pris en charge
(*sous réserve d'agrément
& de budget disponible*)

FIF-PL
AUTOFIANCLEMENT

Formation continue

Défini comme **priorité de santé publique en France depuis 1999, le diabète ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'année et touche désormais 4,5 millions de patients** (soit un français sur 10) dont 90% souffrent de diabète de type 2. Selon la Fédération internationale du diabète, près d'un adulte sur dix sera concerné d'ici 2045. Cette maladie chronique insidieuse, évoluant le plus souvent à bas bruit, est responsable de nombreuses complications sévères telles que les atteintes artérielles et neurologiques, ainsi que le risque d'accidents cardiovasculaires nécessitant une stratégie thérapeutique prévenant la survenue de l'infarctus du myocarde. Pourtant, ces risques multifactoriels, liés aux habitudes de vie et à la non-observance thérapeutique sont repérables et évitables.

Cette formation traite essentiellement des composantes du parcours de soins sur lesquelles intervient l'infirmier·e libéral·e : de la prise en charge initiale suite au repérage jusqu'à la surveillance et la prévention des complications, en passant par les traitements et l'éducation thérapeutique. L'accent est également mis sur le rôle de l'infirmier·e dans l'accompagnement des patients diabétiques vers la modification de leurs comportements (diététique, activité physique, hygiène de vie), leur autonomisation et les actions de prévention ou de surveillance chez ces personnes à risque. Cette action s'inscrit dans les stratégies gouvernementales en santé, et vise à diffuser les recommandations de bonnes pratiques françaises et internationales dans un format accessible, composé de cas cliniques très concrets au plus proche de la pratique des soignant·es.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Actualiser leurs connaissances sur la pathologie diabétique et ses conséquences et sur les pathologies associées
- comprendre la physiologie et diabète et ses traitements
- savoir réagir devant un malaise hypo ou hyperglycémique
- dispenser des soins infirmiers, préventifs et curatifs, adaptés à la personne diabétique
- élaborer une démarche éducative du patient et de son entourage
- Connaître les nouveaux dispositifs de mesure de la glycémie

INTERVENANTE



Hanane Rhbali
IDE spécialiste en Diabétologie

Après 5 ans passés à l'Hôpital Robert-Debré au sein du Programme d'Éducation Thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent Diabétique, sous la responsabilité du Docteur Tubiana-Rufi, Hanane Rhbali a exercé en tant qu'infirmière conseil et coordinatrice. Certifiée à l'Éducation Thérapeutique du Patient Diabétique (IPCEM), elle est désormais formatrice depuis 2018. Elle est également l'auteure de «Faire face au diabète de type 1» publié en 2019 aux éditions Ellipses.

LA GESTION DU CABINET LIBÉRAL : développer son activité libérale

RÉSUMÉ

7 heures en vidéo sur web et mobile

Financement

100% pris en charge
(sous réserve d'agrément & de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

L'ensemble des soins prodigués par les infirmiers libéraux est encadré par le Code de la Santé Publique. **Ce statut demande une certaine connaissance des modalités d'installation et des conditions définies par la convention nationale des infirmiers libéraux.** Cette formation permet de connaître les statuts, les aspects législatifs et réglementaires, le conventionnement, le local professionnel, les cotisations d'assurance, la couverture sociale, la gestion des déchets de soins. Cette formation abordera également l'obligation à la formation des professionnels de santé ainsi que **la coordination des professionnels entre eux afin de garantir des prise en charge de patient holistique.**

L'objectif de cette formation est de **vous permettre une installation sécuritaire, déontologique tout en respectant la qualité des soins.**

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre et respecter le cadre législatif, réglementaire et déontologique
- Connaître les grands principes de la gestion de l'activité libérale
- Etre acteur de son entreprise libérale
- S'inscrire dans une démarche professionnelle engagée
- S'engager dans une démarche qualité et sécuritaire
- Développer et cesser l'activité dans de bonnes conditions

INTERVENANTE



Sabine Moine

IDE depuis 2004, experte en gestion du cabinet infirmier

Sabine Moine est infirmière libérale depuis 2004. Elle a longtemps travaillé en parallèle de son activité libérale en qualité de formatrice, conceptrice de formations ainsi que responsable de production. Elle a suivi plusieurs cursus de Formation de Formateur, des formations simulation en santé et jeux de rôle et de la gestion de projet. Au travers de cette formation, Sabine Moine vous partage son expérience d'infirmière libérale, de chef d'entreprise et de gestion de projet.

Soins infirmiers et surveillance des PATIENTS PORTEURS DE STOMIES

RÉSUMÉ

7 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement

100% pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

En France, un peu plus de 100 000 personnes sont stomisées.

Les maladies induisant la création d'une stomie sont nombreuses. Tout d'abord il y a le cancer colorectal puis la rectocolite ulcéro-hémorragique, la maladie de Crohn, la polyposis intestinale adénomateuse. Concernant les stomies urinaires, il y a plusieurs indications, la première est le cancer de la vessie ou un cancer invasif des organes avoisinants, des lésions découlant d'un traitement médical ou chirurgical (vessie latrogène, dysfonctionnement du sphincter vésical, cystites hémorragiques, ...) et enfin des anomalies congénitales (ex : Spina Bifida, Vessie neurologique, ...).

Les patients stomisés sont particulièrement touchés par le stress. Ils peuvent présenter une diminution de la confiance en soi, suite à l'image corporelle modifiée. Un impact sur la vie sociale, professionnelle, familiale et dans le couple peuvent également survenir.

L'appareillage ainsi que son changement présentent souvent des complications cutanées, de fuites. Il est important pour l'infirmier.e d'avoir **une formation spécifique pour prendre en compte les soins locaux, l'éducation du patient dans ses dimensions bio-psychosociales et culturelles.**

L'objectif de cette formation est **d'actualiser ses connaissances pour une meilleure pertinence des actions éducatives infirmières** afin de préserver l'autonomie du patient et de garantir son observance.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les bases physiopathologiques des appareils digestifs et urinaires
- Actualiser ses connaissances relatives aux différents matériels de soin pour les stomies
- Identifier les différents types d'appareillages en fonction de la stomie et de l'état cutané péristomial
- Connaître les complications des stomies, leur surveillance, agir suivant les recommandations de bonnes pratiques
- Appliquer les bonnes pratiques et les recommandations aux soins de stomies
- Être pertinent lors des actions éducatives infirmières afin de préserver l'autonomie du patient et son observance
- Comprendre et optimiser la coordination du parcours personnalisé de soi.

INTERVENANTE



Perrine Brachet Barato

IDEI spécialisée en stomie

Perrine Brachet Barato, infirmière de stomathérapeute sur Besançon, a passé 8 années en tant qu'infirmière hospitalière en service de chirurgie orthopédique, puis digestive. Perrine Brachet Barato s'est ensuite spécialisée sur la prise en charge des patients stomisés. Elle s'est ainsi formée et a obtenu son certificat clinique de stomathérapeute en 2014 chez ESFORD à Lyon. Elle pratique la consultation infirmière et l'éducation thérapeutique à domicile auprès des patients porteurs d'une stomie digestive ou urinaire.

NUTRITION entérale et parentérale

RÉSUMÉ

9 heures en vidéo
sur web & mobile

Financement

100% pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

L'infirmier.e agit dans le cadre du décret n° 2007-551 du 13 avril 2007 et conformément à l'arrêté du 20 mars 2012, mais également avec la dernière loi de santé (loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019) a élargi une nouvelle fois cette compétence et responsabilité, il convient donc de maîtriser son environnement législatif et conventionnel.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les principes généraux et les conditions d'une assistance nutritive adéquate
- Être capable de maîtriser les principales techniques de nutrition entérale et parentérale à domicile
- Connaître les règles de prise en charge, au regard des textes législatifs, des patients sous assistance nutritive
- Savoir dépister les complications de la nutrition artificielle et orienter le patient, si nécessaire, vers un centre spécialisé
- Élaborer une démarche éducative du patient sous nutrition artificielle et de son entourage
- Savoir transcrire les informations pertinentes et adaptées dans le dossier de soins
- Connaître les différents types de nutrition entérale et parentérale et leurs particularités
- Comprendre et optimiser la coordination du parcours personnalisé de soins
- Analyser les pratiques existantes par le biais de situations clinique

INTERVENANTS



Dr Christophe Gbedo

Médecin

Le Dr Gbedo est médecin nutritionniste, titulaire d'un DU diététique en nutrition clinique et thérapeutique de l'université Paris 7. Il a ensuite obtenu un DU Obésité de l'enfant et de l'adolescent à l'université Pierre et Marie Curie (Paris 6). Il a ainsi commencé sa carrière médicale auprès des jeunes enfants et adolescents atteints d'obésité. Au fur et à mesure, le Dr Gbedo s'est professionnalisé dans la dénutrition et la nutrition en obtenant son DIU Européen nutrition artificielle à Paris Descartes. Il travaille en collaboration avec les acteurs en ville et s'intègre dans le parcours de soins du patient sous nutrition entérale.

Marion Cavayé

IDE Nutrition complexe

Marion Cavayé est clinicienne de coordination hôpital/domicile en nutrition complexe. Son exercice professionnel est tourné vers l'accompagnement des patients dans leur parcours de soin, mais aussi des équipes partenaires. Marion Cavayé a acquis durant son parcours professionnel divers diplômes comme une certification de Formateur à l'Institut Repère | Paris ; un DU de Recherche en Sciences infirmières et paramédicales à ISPED Université | Bordeaux, un Master 1 : Sciences Cliniques Infirmières et un DU plaies et cicatrisation. à l'EHESP | Paris. Elle a pu ainsi développer des consultations d'ETP pour des patients porteurs d'une pathologie chronique sous nutrition complexe.



Reynald Etienne

Diététicien

Diététicien depuis 30 ans, Reynald a exercé dans de nombreux services de soins. Depuis 2009, il travaille dans un service de nutrition entérale à domicile. Il a pour mission de prendre en charge et éduquer les patients gastromisés, de réaliser la logistique du matériel, et de former des équipes hospitalières et libérales. Reynald Etienne a travaillé pendant plus de 10 ans en oncologie ORL. Il a ainsi pu prendre en charge la dénutrition des patients ainsi que les troubles de la déglutition.



Emilie Caillot

Infirmière

Emilie Caillot, Infirmière depuis 13 ans au service USSR gastronutrition. Formée à la nutrition, Emile est experte dans ce domaine. Elle forme ses pairs et également les étudiants lors de leur formation initiale.

Créer et faire vivre une **CPTS**

RÉSUMÉ

4 heures en vidéo
sur web & mobile

Financement

100 % pris en charge
(sous réserve d'agrément
& de budget disponible)

FIF-PL
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

Cette formation pluriprofessionnelle est spécialement conçue pour les professionnels de santé de ville. Elle vous fera découvrir l'univers passionnant des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). **En suivant les étapes clés de création et de gestion d'une CPTS, vous serez guidé dans la mise en place d'une structure solide et efficace pour l'organisation des soins de proximité.** Vous apprendrez à créer un petit groupe de professionnels précurseurs, à rédiger et valider la lettre d'intention, à organiser des réunions territoriales d'information et à déclarer officiellement l'association. **Au-delà des aspects administratifs, vous explorerez les missions médicales de la CPTS, telles que l'accès aux soins, la prévention, les protocoles de coopération et la gestion des crises sanitaires.** Vous découvrirez comment favoriser l'accès à un médecin traitant pour tous, mettre en place des parcours de soins pluriprofessionnels et développer des actions de prévention adaptées à votre territoire. Suivez cette formation pour participer à améliorer l'offre de soins pour vos patients grâce à une CPTS dynamique et bien structurée.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre et initier un projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) en identifiant les besoins locaux, en mobilisant les acteurs du territoire, et en élaborant un projet de santé coordonné adapté aux réalités locales.
- Créer une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- Gérer administrativement, financièrement et sur le plan médical une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

INTERVENANTS



Dr Jean-Michel Ducrocq

**Médecin généraliste et urgentiste –
Co-fondateur et président de la CPTS Nord-Aisne**

Médecin généraliste et urgentiste, le Dr Ducrocq exerce en maison de santé pluridisciplinaire à Bohain-en-Vermandois et à l'Hôpital de Saint-Quentin. Il enseigne depuis plusieurs années à l'Université de Picardie Jules Verne. Co-fondateur et président de la CPTS Nord-Aisne depuis 2020 en réponse à la crise Covid-19, il a rassemblé plus de 90% des professionnels de santé de son territoire dans ce projet.

Dr Guillaume Racle

**Docteur en pharmacie –
Co-fondateur de la CPTS Nord-Aisne**

Pharmacien d'officine dans l'Aisne, Dr Guillaume Racle est également co-fondateur et secrétaire générale de la CPTS Nord-Aisne, aux côtés du Dr Ducrocq. Il a été impliqué dans les négociations avec l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé, en étant Conseiller à l'Économie et l'Offre de santé pour l'USPO (Union de syndicats de pharmaciens d'officine).



Dr Saliha Grévin

**Docteure en pharmacie –
Co-présidente de la CPTS Grand Douai**

Pharmacienne d'officine à Douai, Dr Saliha Grévin a également monté un projet de maison de santé pluridisciplinaire (MSP) réunissant 28 professionnels de santé. Dès 2018, elle s'est intéressée au dispositif CPTS et a structuré la CPTS du Grand Douai, dont elle est aujourd'hui co-présidente. Elle est également Directrice de projets santé au sein du Département du Nord.

Rémi Kasprzyk

**Infirmier libéral –
Vice-président de la CPTS Grand Valenciennes**

Infirmier libéral titulaire dans le Nord, Rémi Kasprzyk a oeuvré comme agent des services hospitaliers en EHPAD puis comme infirmier en soins intensifs en pneumologie. Il a pris la présidence de l'Association des Infirmiers Libéraux du Hainaut (ADILH) en mai 2020 et la vice-présidence de la CPTS Grand Valenciennes en mars 2021. Il est également formateur occasionnel pour l'IFMS de Valenciennes.



Pratique infirmière avec le **PATIENT INSUFFISANT CARDIAQUE OU BPCO**

RÉSUMÉ

7 heures en vidéo sur
web et mobile

Financement
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

L'insuffisance cardiaque (IC) et la Broncho-Pneumopathie-Chronique Obstructive (BPCO) sont des enjeux de santé publique majeurs tant au niveau international que national.

L'insuffisance cardiaque chronique touche 600,000 personnes en France et provoque 150,000 hospitalisations et 32,000 décès par an. La BPCO, elle, est en passe de devenir **la 3ème cause de mortalité mondiale**. En France, elle est la première maladie respiratoire chronique chez l'adulte affectant environ 3,5 millions de personnes. Bien que la mortalité par BPCO reste stable chez l'homme, elle augmente chez la femme et la morbi-mortalité est en hausse constante.

L'Etat français a décidé de mettre l'accent sur la prise en charge et le suivi de ces maladies en **créant des programmes de retour à domicile (PRADO) afin de prévenir les récidives**.

Il a pour enjeu d'anticiper les besoins du patient liés à son retour à domicile après l'hospitalisation et de fluidifier le parcours hôpital-ville. L'objectif final étant de **préserver la qualité de vie et l'autonomie des patients tout en renforçant la qualité de la prise en charge en ville autour du médecin traitant**.

Les infirmiers qui suivent ces patients à domicile sont en première ligne pour assurer la prévention et l'accompagnement de ces patients, en collaboration avec le médecin traitant et le cardiologue ou le pneumologue ainsi que le kinésithérapeute.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître et savoir utiliser le dispositif de retour au domicile PRADO
- Définir ce qu'est l'insuffisance cardiaque ou BPCO, identifier les facteurs de risque et connaître les traitements
- Connaître les différents critères de suivi au domicile d'un patient insuffisant cardiaque ou BPCO
- Maîtriser la conduite à tenir en cas d'aggravation des symptômes
- Apprendre à initier et conduire un programme d'éducation thérapeutique du patient dans un parcours coordonné ou un programme d'éducation à la santé
- Savoir mettre en pratique ses connaissances sur l'IC et la BPCO dans le cadre du PRADO
- Améliorer la pertinence des parcours de santé afin de prendre en charge le patient et sa qualité de vie en coordination entre infirmiers, kinésithérapeutes, médecins généralistes, cardiologues et/ou pneumologues.
- Développer des capacités réflexives sur sa pratique professionnelle et analyser ses comportements par le biais de la vignette clinique.

INTERVENANTE



Jeanne Goudmand
IDEI depuis 2013, spécialiste Prado

Jeanne Goudmand est titulaire du Diplôme Universitaire de Plaie et Cicatrisation de l'Université Claude Bernard à Lyon. Depuis 2015, elle anime des sessions de formation spécialisées pour les profils d'infirmier.es. Sur le thème du parcours de soins des patients insuffisants cardiaques ou atteints de BPCO (PRADO), Jeanne Goudmand a formé plus de 150 participants dans toute la France depuis septembre 2018 et ce, dans le cadre de la formation.

La douleur chez les patients atteints de **PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES**

RÉSUMÉ

8 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

La prise en charge de la douleur aiguë impose sa reconnaissance et son évaluation initiale et en cours de prise en charge par les soignants notamment pour certaines populations présentant une symptomatologie spécifique (enfants, personnes âgées, handicapés, ...) et une adaptation du soin. Outre le risque de chronicisation, **une mauvaise prise en charge peut être responsable d'effets secondaires graves ou d'un mésusage médicamenteux**, une vigilance toute particulière devant être portée à l'utilisation du paracétamol et des opioïdes. Face à l'arsenal thérapeutique et aux nouvelles thérapies non médicamenteuses, **il est important de recentrer les pratiques et d'aider les professionnels dans une prise en charge graduée en lien avec le territoire et dans le respect des recommandations de bonne pratique**.

La prise en charge de la douleur est une priorité de santé publique chez les personnes vulnérables. Au-delà de l'obligation réglementaire que représente la prise en charge de la douleur somatique des patients hospitalisés en psychiatrie, **il y a ici un levier important de réduction de potentielles hospitalisations ayant pour cause une ou des douleurs non détectées**.

Cette action a pour but de **revenir sur des notions importantes** (Évaluation de la douleur, évaluation des traitements médicamenteux, non-médicamenteux et amélioration de la prise en charge des douleurs aiguës) en insistant sur leurs particularités dans le cadre de la psychiatrie. **Ainsi, les soignants pourront mieux appréhender la douleur de ces patients** pour lesquels, bien souvent, la communication est altérée du fait de la pathologie.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre les enjeux derrière la douleur exprimée
- Développer ses capacités d'observation clinique
- Adapter la surveillance de l'évolution de la douleur au patient
- Comprendre l'importance de l'évaluation en toute occasion
- Mettre en pratique ses connaissances sur les différents traitements
- Connaître des traitements relevant du rôle propre et du rôle prescrit
- Développer sa compréhension de la pathologie douloureuse, des symptômes douloureux et de leurs expressions chez le patient en santé mentale
- Coordonner les acteurs de la prise en charge
- Prendre en charge la douleur en santé mentale
- Suivre et accompagner le patient

INTERVENANTE

Gaëlle Leroux

IDE spécialiste en Douleur Mentale



Gaëlle Leroux est Infirmière Diplômée d'État et spécialiste de la prise en charge de la douleur en santé mentale. Depuis 2016, elle exerce en tant qu'infirmière Ressource Douleur au Centre Douleur de l'hôpital Saint Jean de Dieu de Lyon, l'un des seuls en France. En plus d'une file active de 400 patients par an (consultations, entretiens et soins), elle assure la formation de professionnels de santé sur le thème de la douleur en santé mentale. Gaëlle Leroux est titulaire d'un Diplôme Inter-Universitaire Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur des Universités de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne. Elle est certifiée à l'Éducation Thérapeutique du Patient (40 heures).

Les soins infirmiers aux personnes atteintes d'une **INSUFFISANCE RÉNALE**

RÉSUMÉ

7 heures en vidéo sur web et mobile

Financement
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

La maladie rénale chronique est un problème majeur de santé publique. La Haute Autorité de Santé a **estimé à 3 millions le nombre de personnes en France porteurs de cette pathologie**. 9500 patients débutent un traitement de suppléance par an : Dialyse Péritoneale (DP), Hémodialyse (HD) et Transplantation. L' Assurance maladie constate une augmentation régulière du nombre de patients.

Le dépistage parfois tardif de la maladie rénale chronique est en partie lié à un manque d'information du grand public, un manque de formation spécifique des acteurs de ville et aux difficultés de déploiement des mesures de dépistage.

Les patients doivent être **accompagnés dans ces parcours complexes et bénéficier d'informations sur les différentes modalités de traitement de suppléance**. Ils pourront ainsi être acteurs de leur prise en soin et participer au choix de leur traitement. **Le bon patient, le bon traitement, le droit d'accès et au bon moment c'est l'objectif majeur des parcours de soins**, une fluidité de la coordination des soins est essentielle. De plus, la pertinence des parcours de santé doit s'appréhender dans une vision holistique : prévention, dépistage, soins, éducation thérapeutique et rééducation. L'infirmier.e au domicile se voit également confier les soins et l'accompagnement du patient dialysé avec un cathéter de dialyse péritonéale. Cette formation **permet de voir ou revoir les soins spécifiques d'hygiène, l'asepsie du cathéter et de l'environnement mais également l'acte de la dialyse péritonéale en elle-même**. Le rôle infirmier.e est majeur et central. Ce soin demande d'être formé à la technique requérant des **compétences spécifiques afin d'éviter des complications sévères**.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre la maladie rénale chronique et leurs parcours complexes
- Connaître le fonctionnement des reins
- Etre capable de décrire un parcours de soins de l'insuffisant rénal, avec ses différentes étapes, les soins itératifs, les différentes techniques de suppléances et les différents acteurs impliqués
- Savoir identifier les complications et agir en conséquence
- Savoir réaliser les soins des patients ayant recours à la dialyse péritonéale à domicile
- Gérer en partenariat avec le patient l'approvisionnement logistique du matériel de dialyse
- Accompagner le patient dans leur régime alimentaire

INTERVENANTE

Ludivine Videloup

Infirmière de Pratique Avancée (IPA) Maladie rénale



Ludivine Videloup est Infirmière de Pratique Avancée en Néphrologie - dialyse - transplantation, Université Paris Diderot depuis 2019, et infirmière Master 2 en sciences cliniques infirmières, spécialisation parcours complexes de soins, Université Aix Marseille depuis 2017. Elle travaille au CH de De par sa fonction, elle anime des sessions de formation spécialisées pour les profils d'infirmier.es. Ludivine Videloup a également publié différents articles scientifiques dans la revue soins (2019) «L'infirmier de pratique avancée en Néphrologie», dans la revue de l'infirmière (2019), " Insuffisance rénale chronique, place de l'infirmière coordinatrice, (2016) " Insuffisance rénale chronique. Parcours en 3 temps".

Initiation à L'AROMATHÉRAPIE

5 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

RÉSUMÉ

L'aromathérapie est une utilisation médicale d'extraits aromatiques de plantes : essences et huiles essentielles. **Une utilisation à bon escient des huiles essentielles peut être complémentaires au traitement allopathique.** Il est important d'en connaître les propriétés, les synergies afin de sécuriser son utilisation.

Cette formation porte sur la découverte des huiles essentielles, elle permet une sensibilisation sur les caractéristiques chimiques et les propriétés des huiles. **Les différentes voies d'administrations seront abordées ainsi que les contre-indications.**

L'ambition de cette action est de vous **sensibiliser aux différentes indications des huiles essentielles, aussi bien pour les patients que pour les professionnels de santé.** A l'issue de la formation, vous pourrez ainsi vous constituer une trousse aromatique. l'aromathérapie

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Savoir définir une huile essentielle et comment on l'obtient
- Reconnaître les caractéristiques de la matière
- Comprendre les différentes caractéristiques chimiques et savoir comment et pourquoi elles agissent à différents niveaux thérapeutiques
- Connaître la quantité d'huile essentielle à administrer et la manière de les utiliser
- Connaître l'ensemble des moyens d'administration
- Savoir conseiller les huiles essentielles en toute sécurité
- Connaître et apprendre à conseiller des huiles essentielles immunostimulantes, décongestionnantes, antiseptiques respiratoires, fluidifiantes et expectorantes contre les pathologies courantes touchant le système respiratoire
- Communiquer le plus efficacement avec un patient atteint de la maladie d'Alzheimer
- Anticiper les besoins matériels, médicaux et légaux du professionnel de santé prenant en charge un patient en fin de vie

INTERVENANTE



Estelle Giaveri

Diplômée en Pharmacie, spécialiste de l'Aromathérapie

Estelle Giaveri, préparatrice en pharmacie, formée par un Diplôme universitaire de Médecine homéopathique de la faculté de pharmacie de Lyon, ainsi qu'un Diplôme Universitaire d'Aromathérapie de la faculté de pharmacie de Dijon. Forte de son expérience, elle sillonne toute la France pour former les métiers de la Santé sur l'aromathérapie, l'homéopathie et la gemmothérapie.

Pratique infirmière dans les **SITUATIONS D'URGENCE**

RÉSUMÉ

6 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

L'infirmier.e est au plus près des besoins de la population et des situations à risque et d'urgence. De plus, l'infirmier se trouve être le premier maillon de la chaîne de survie au vue de la désertification médicale des territoires. Selon le dispositif ORSAN, **il est nécessaire de maintenir ou développer les capacités nécessaires, afin de répondre à ses situations à risque et de prendre en charge des patients ou des victimes.**

Le temps d'arrivée des secours est également très variable selon les régions, l'infirmier se doit d'être réactif, d'analyser rapidement la situation et d'agir en conséquence. **La formation des professionnels de santé est un élément fondamental pour répondre aux situations d'urgence vitale.**

L'objectif de cette formation est de **permettre aux professionnels de santé de s'organiser et d'adopter les bons réflexes**, au bon moment, au bon patient. Elle permet d'actualiser vos connaissances sur la conduite à tenir en cas d'urgence, sur la réalisation du bilan vital.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Connaître les gestes et les soins à effectuer devant les différentes situations d'urgence
- Maîtriser les gestes à effectuer lors d'un arrêt cardio-respiratoire.
- Connaître les intervenants de la gestion de l'urgence
- Savoir donner l'alerte aux bons intervenants, au bon moment, avec les bonnes informations
- Constituer une trousse d'urgence adaptée à l'exercice infirmier en secteur libéral
- Maîtriser les gestes et les soins à effectuer devant les différentes situations d'urgence y compris celles résultant d'un choc anaphylactique suivi à l'administration d'un traitement, d'un accident domestique tel que l'ingestion d'un produit toxique.

INTERVENANTS

Cyril Gonzalez



IDE au Samu

Infirmier DE au SAMU depuis 2009 travaillant sur SMUR, Cyril Gonzalez est membre de la cellule gestion des risques du pôle urgence. Cyril Gonzalez est expert dans les soins et la médecine d'urgence, il a également servi pendant 15 ans chez les sapeurs pompiers de Paris. Il a reçu diverses formations toutes spécifiques à la médecine d'urgence aussi bien adulte que pédiatrique, sa dernière certification de 2017 étant le T.E.C.C (Tactical Emergency Casualty Care) - Instructeur. Cyril Gonzalez est très engagé dans la formation, il est co-responsable du centre de simulation et concepteur de formation.

Frédéric Bonamy

IDE

Infirmier formé à l'école du personnel paramédical des armées de Toulon. Formateur pendant de nombreuses années pour militaire de rang aux gestes d'urgences paramédicales. Frédéric BONAMY est depuis 2009 infirmier SAMU et formateur au CESU. Il est référent NRBC et sur la gestion des risques du PSM1, ainsi que sur la gestion des risques au pôle urgences/SAMU. Frédéric BONAMY est expert dans la formation de simulation médicale. Il a pu valider trois diplômes universitaires : celui de Simulation médicale, celui d'Urgence pré-hospitalière et sapeur pompier à l'université de Nice et enfin un DU de la médecine de catastrophe à Nancy. Ses dernières certifications ont pour thématiques : le facteur humain, le T.E.C.C (Tactical Emergency Casualty Care) - Instructeur et la SSE.



SENSIBILISATION À L'HYPNOSE : conversationnelle et l'hypnoanalgésie

RÉSUMÉ

7 heures en vidéo
sur web et mobile

Financement
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

L'infirmier.e est en première ligne lors de l'évaluation de la douleur, l'application des traitements médicamenteux et des méthodes non médicamenteuses. Il/elle intervient au regard de la situation algique du patient, et pose un jugement clinique afin d'ajuster son plan thérapeutique infirmier. Les méthodes non médicamenteuses sont promues par l'HAS en 2011, dans le « Développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses », ce sont des approches cognitivo-comportementales. **L'hypnose médicale, en qualité de technique de support aux soins connaît un vif succès** dans les parcours de soins des patients douloureux. Les patients se tournent de plus en plus vers ce type de thérapeutiques non médicamenteuses et **il est nécessaire que les professionnels de santé puissent en parler avec confiance** en bénéficiant d'une sensibilisation à l'hypnose thérapeutique. Cette formation permet aux participants de se sensibiliser aux techniques de l'hypnose conversationnelle et de l'hypnoanalgésie. Néanmoins, elle ne permet pas, à elle seule, de pratiquer l'hypnose. Elle s'adresse aux soignants travaillant auprès d'adultes, d'enfants et d'adolescents **afin de diminuer la douleur et l'anxiété lors des soins ainsi que d'améliorer la relation de soin.**

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre les mécanismes de la douleur, aiguë, chronique
- Différencier la douleur nociceptive et neuropathique
- Connaître les différents antalgiques et co-analgésiques en fonction de la douleur décrite
- Savoir positionner l'hypnose dans le champs des prises en charge thérapeutique de la douleur
- Aborder les fondamentaux de l'hypnose : histoire, fonctionnement du cerveau, neurosciences...
- Sensibiliser sur des techniques d'hypnose simples, efficaces et performantes
- Comprendre le mécanisme et les techniques d'analgesie afin d'orienter le patient dans une prise en charge holistique et pluridisciplinaire

INTERVENANTE



Annabelle Delaire Iturria

IDEI, formatrice et conférencière

Infirmière Diplômée d'État à l'Institut de Diabétologie et Nutrition du Centre à Mainvilliers, hypnopraticienne diplômée de l'IFPPC de Paris, sophropraticienne (DU, faculté de médecine de Saint Étienne). Depuis 2017, elle est formatrice et conférencière sur les thèmes de l'Hypnose, de la Douleur et de l'Éducation Thérapeutique du Patient. Annabelle Delaire Iturria a contribué à l'écriture du livre «Hypnose et pratique paramédicale», publié aux Éditions LAMARRE en octobre 2018.

ABORDER LA SEXUALITÉ en consultation

RÉSUMÉ

4 heures en vidéo
sur web & mobile

Financement
AUTOFINANCEMENT

Formation continue

La santé sexuelle reste un sujet « sensible » au point que le professionnel de santé peut parfois être tenté d'en faire l'impasse, surtout dès qu'il est question de pratiques à risque. On considère souvent qu'il s'agit là d'une affaire intime, personnelle et que s'aventurer dans ce domaine est de l'ordre de l'intrusion.

La sexualité est pourtant une dimension à part entière de l'exercice de la médecine. 81% des patients n'évoquent pas leurs problèmes sexuels avec leur médecin (Metz ME, Seifert MH, Jr). Il est donc primordial que le praticien soit le premier à aborder le sujet. Une étude centrée sur la dysfonction érectile des patients diabétiques ou atteints d'hypertension montre que **69 % d'entre eux attendent que leur médecin aborde la question** (Giuliano FA, Leriche A, Jaudinot EO, de Gendre AS).

Les médecins peuvent être des interlocuteurs privilégiés pour aborder la sexualité. **Ils doivent être en mesure d'informer, de conseiller, de dépister les troubles liés à la sexualité et d'orienter vers d'autres professionnels lorsque cela est nécessaire.** Cette formation vise à vous donner les clés pour décomplexer le discours et mieux prendre en charge vos patients dans leur vie sexuelle.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SAUREZ

- Comprendre les contours de la « santé sexuelle »
- Identifier l'existence ou la probabilité de mal-être ou violences sexuelles sur certains signes et agir
- Améliorer sa compétence médicale ou paramédicale dans la prise en charge des pathologies
- Prendre conscience du rôle de prévention du professionnel de santé quant à la santé sexuelle
- Aborder la sexualité avec son patient avec une communication adaptée
- Aborder et comprendre la sexualité de certaines populations spécifiques

INTERVENANT



Dr Emmanuel Gourmet

Médecin et enseignant à l'Université de Lyon

Le Docteur Emmanuel Gourmet exerce depuis plus de 30 ans. Il enseigne à l'Université de Lyon, en 3e cycle de Médecine Générale, pour la formation des futurs généralistes aux notions de santé psychologique sur les thèmes suivants : écoute active, approche centrée sur le patient, consommateurs abusifs, prise en charge de la dépression, relation médecin-malade et adolescence. Spécialiste de la santé psychologique telle que la prévention du burnout, il œuvre pour le changement de culture et de mentalités dans notre pays vers une plus grande considération de la santé psychologique et sociale.

CONTACTEZ NOS CONSEILLERS

bonjour@santeacademie.com
02.22.44.42.11
www.santeacademie.com